

**ANALYSE RETROSPECTIVE  
2015-2020 COMMUNE DE  
Clermont L'Hérault**

---

# ✓ Méthodologie de la Rétrospective



L'analyse se base sur les principaux éléments suivants qui ont permis d'apprécier la situation financière de la commune :

- ✓ les comptes administratifs 2015-2019
- ✓ Les comptes de gestion 2015-2019
- ✓ Les états fiscaux (1259, 1288...)
- ✓ Les fiches DGF
- ✓ L'état de la dette
- ✓ L'analytique produit par les service de la Commune pour reconstituer l'année 2020

L'analyse rétrospective consiste à reconstituer les comptes administratifs de la commune afin d'observer ses indicateurs financiers.

L'analyse financière rétrospective des comptes de la commune permet de mettre en évidence l'évolution comparée des ressources et des charges du territoire.

Elle permet aux acteurs municipaux de faire le point sur leurs dépenses et leurs recettes, et donc offre une vision globale du mandat écoulé. Elle est le fondement de l'analyse prospective qui sera proposée.



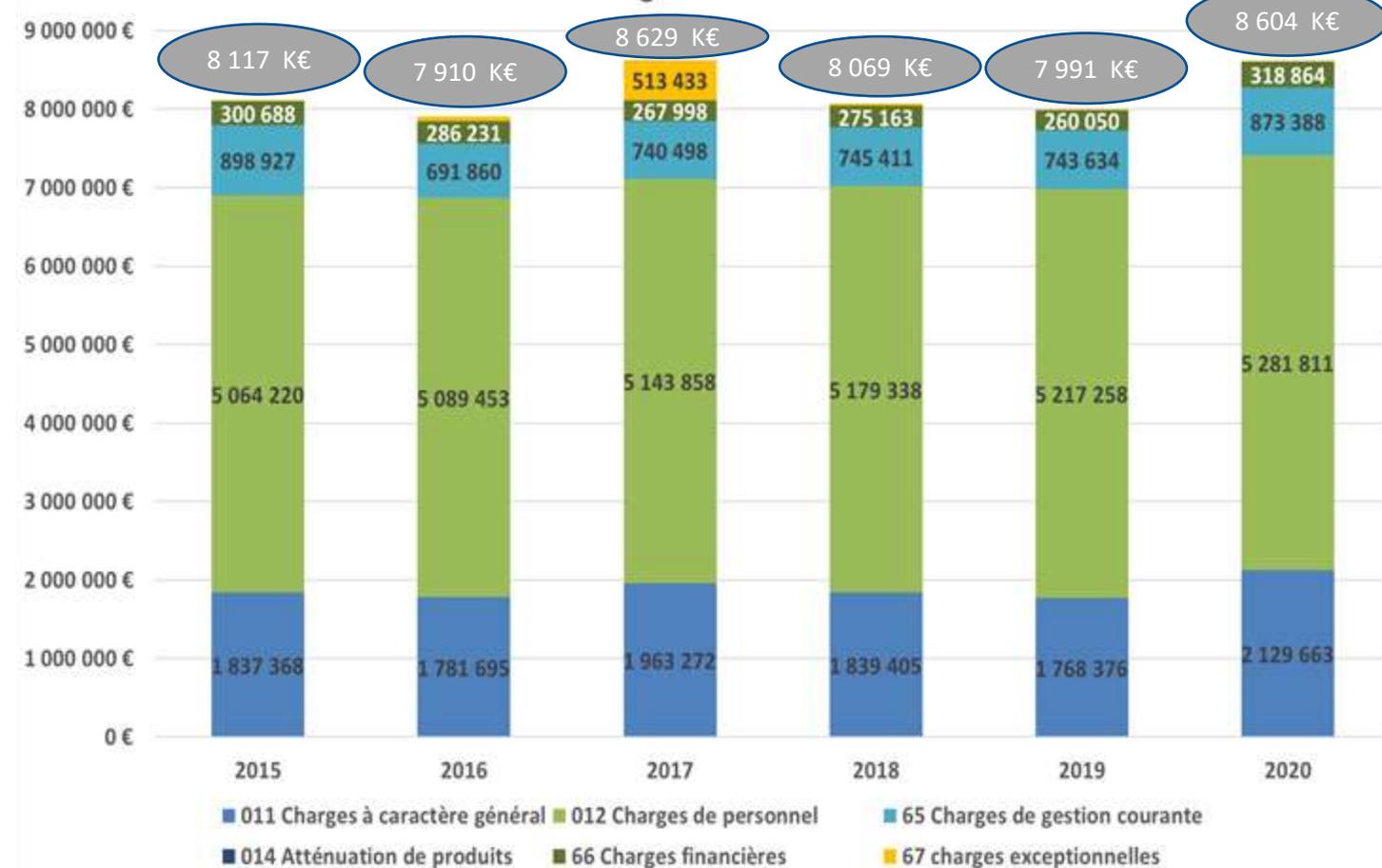
***ANALYSE RETROSPECTIVE  
2015-2020 COMMUNE DE  
Clermont L'Hérault***

**LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

---

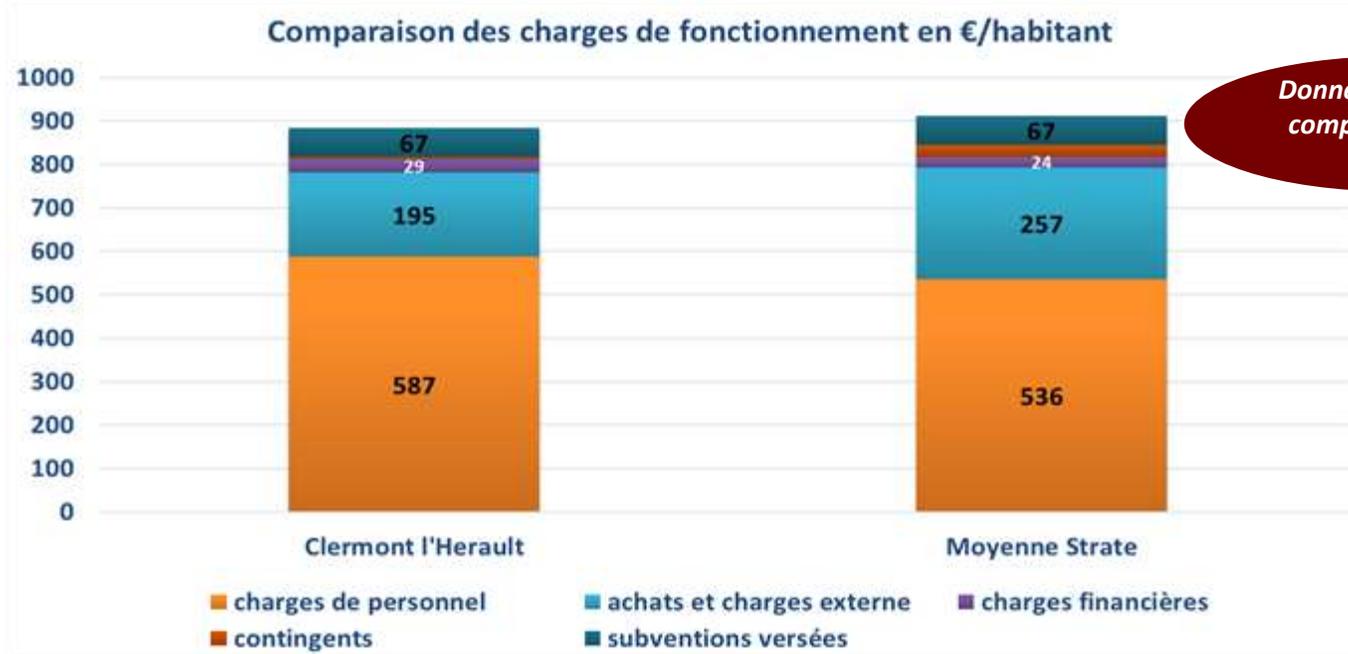
# ✓ Analyse des charges de fonctionnement

Evolution des charges réelles de fonctionnement



- Les charges réelles de fonctionnement augmentent entre 2015 et 2019 en passant de 8 117 K€ à 8 604K€ et affiche une hausse de +6% en 5 ans soit 1,2% en moyenne par an.
- Cette augmentation s'explique principalement par :
  - + 15,9% des charges à caractère général( +3,2% /an)
  - + 4,3% des charges de personnel
- A noter un pic des charges en 2017 avec notamment la charge exceptionnelle de 513 K€ constitué principalement d'une subvention au budget annexe pour 510 K€.

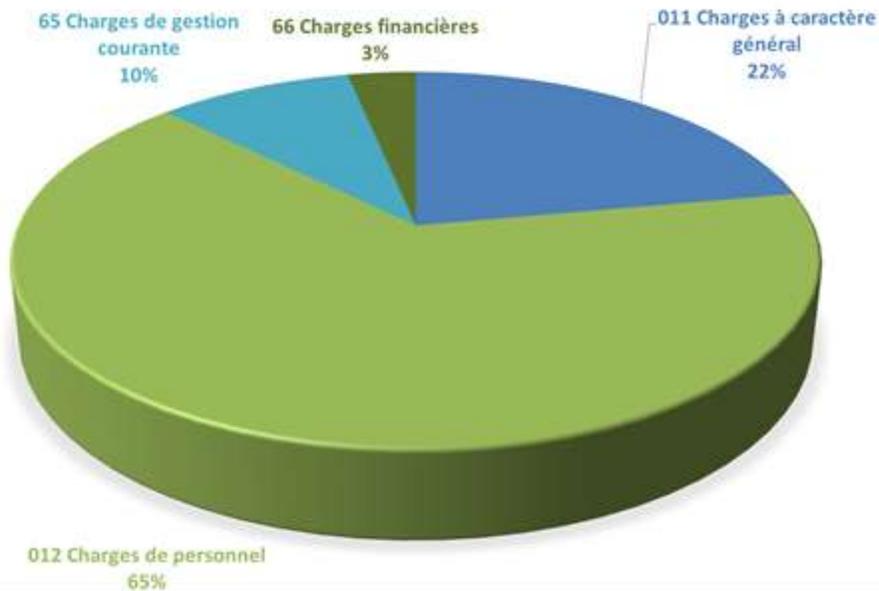
# ✓ Analyse des charges de fonctionnement



- ❖ En comparaison des communes de même strate, la commune de Clermont L'Hérault en 2019 (dernières informations communiquées par la DGCL) dépensait 48€ de moins par habitant que la moyenne de sa strate (dépenses CAF) (soit -5,1%).
- ❖ Ce différentiel porte principalement sur :
  - ❖ des achats et charges externes de **-62€/habitant** (soit -24,12%).
  - ❖ contingent (**-22€/habitant**) (les autres contributions obligatoires) (soit -78,6%).
  - ❖ des dépenses de personnel supérieures à la strate (**+51€/habitant**) (soit +9,5%).
  - ❖ Charges financières (**+5€/habitants**) (soit +20,8%)

# ✓ Analyse des charges de fonctionnement

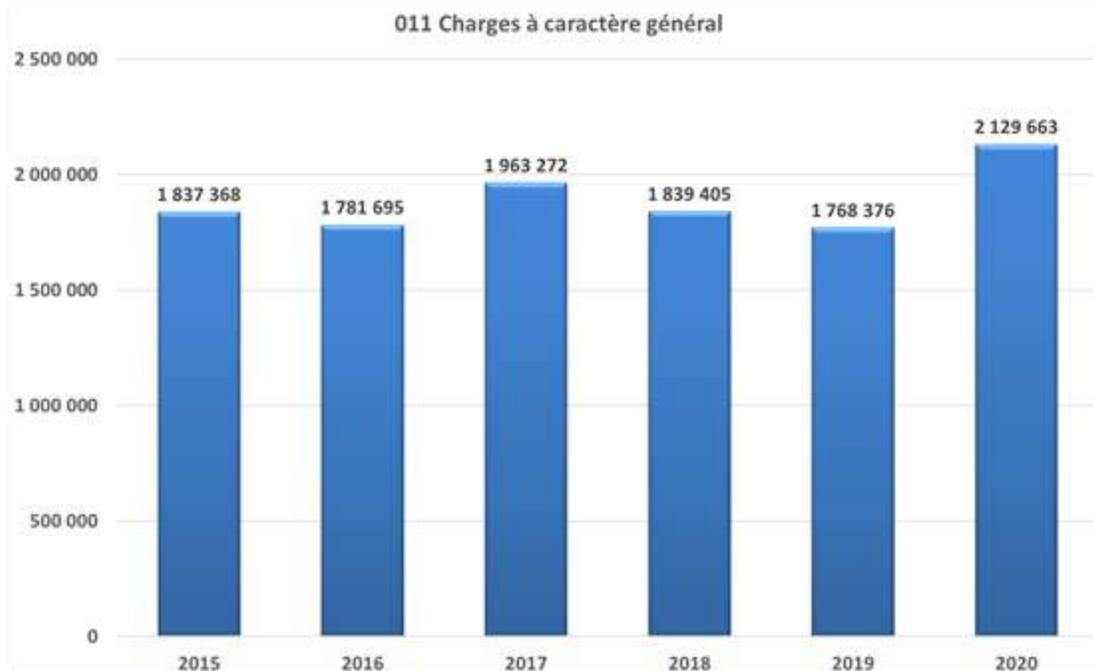
RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN 2019



Données 2019 pour  
comparaison à la  
strate

- ❑ La structure des dépenses de fonctionnement montre une prépondérance des frais de personnel à 65% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce ratio est élevé par rapport à la moyenne de la strate qui s'élève à 56%.
- ❑ Le second poste est représenté par les charges à caractère général, inférieures à la moyenne, à 22% des charges contre 27% au niveau de la strate.
- ❑ Les charges de gestion courante représentent le 3<sup>ème</sup> poste de dépenses de la ville avec 10% du montant total. Elles sont constituées principalement des subventions versées par la ville qui sont similaires à la strate en 2019 (+67€/habitant) .

# ✓ Analyse des charges à caractère générale



*Impact crise sanitaire  
2020 : 135 K€*

Les charges à caractère général augmentent de 6% sur la période d'analyse pour atteindre 2 130K€ en 2020 (+292 K€ par rapport à 2015, soit une augmentation moyenne de 3,2%/an sur la période).

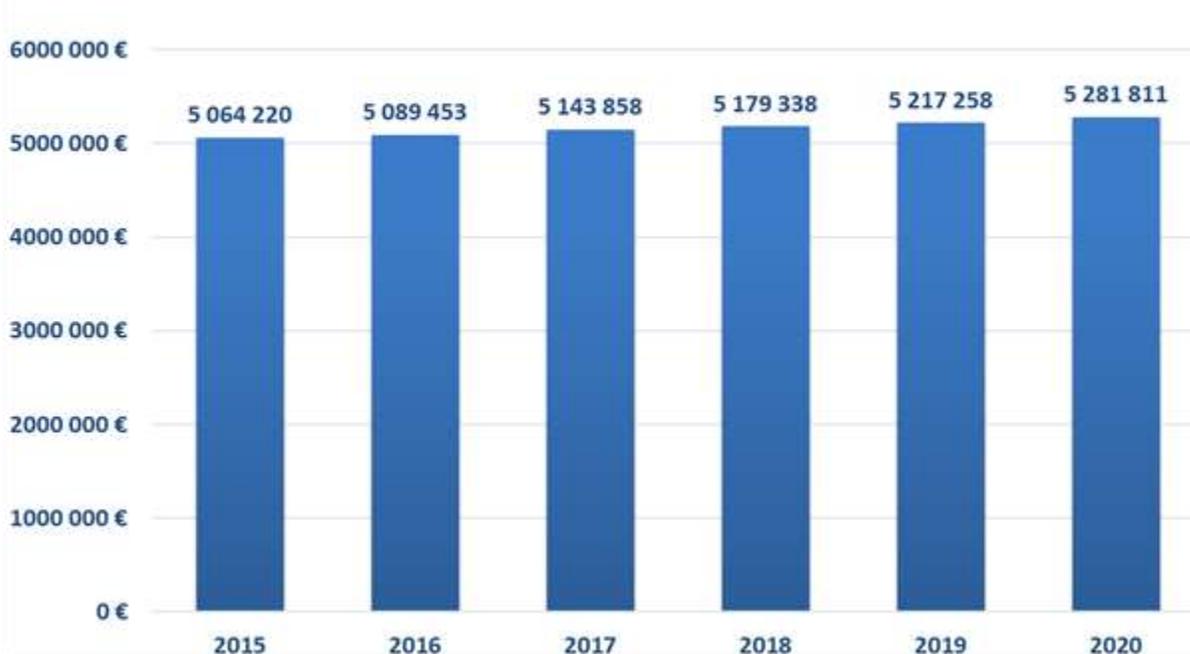
Ce niveau d'évolution de ce poste est supérieur à la moyenne observée dans les communes de même strate. On observe néanmoins un pic en 2017 dû principalement à des dépenses d'achats de caveaux de 50 K€, des assurances « dommage construction » de 30 K€, un évolution de la taxe foncière de + 18 K€ et des réparations de voirie de +30 K€ par rapport aux autres exercices.

L'exercice 2020 est également caractérisé par une augmentation de certains postes comme :

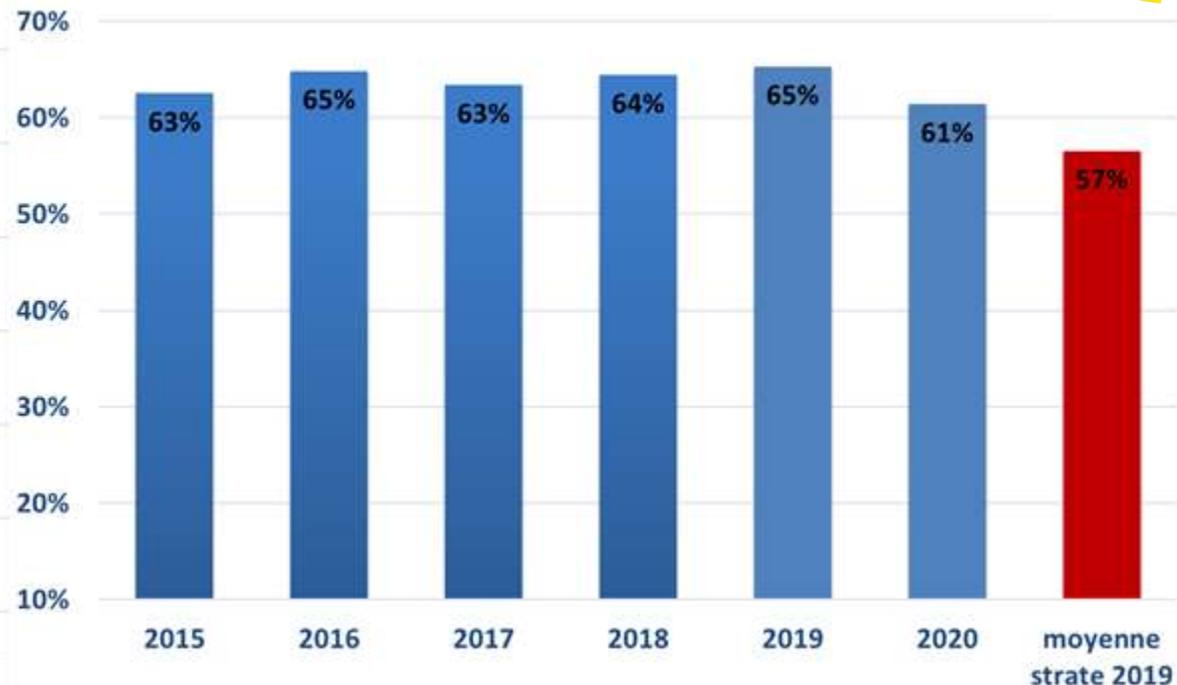
- Fournitures non stockées (+168K€) : liée à la crise sanitaire actuelle à hauteur de 160 K€ (gel, masques...)
- Etudes et recherches (+74K€) :
- Honoraires (+16K€)

# ✓ Analyse des charges de personnel

Charges nettes de personnel



Taux de charges de personnel /RRF



La commune de Clermont L'Hérault voit son niveau de charges de personnel augmenter faiblement 0,9%/an entre 2015 à 2020 et atteint 61% de ses dépenses réelles de fonctionnement en 2020 pour un montant de 5282 K€. Il est à noter que cette évolution de la masse salariale est faible en comparaison des observations réalisées sur des commune similaires.

L'évolution de +218K€ entre 2015 et 2020 s'explique principalement par le GVT (glissement vieillesse technicité)

# ✓ Analyse des charges de personnel

Les graphiques et tableaux précédents permettent d'observer une augmentation modérée entre 2015 et 2020 des charges de personnel. En sachant qu'en proportion le niveau de charges de personnel de la ville est déjà bien supérieur aux communes de même strate.

Il est à noter que les charges de personnel sont des charges dites « rigides » et ne peuvent s'adapter facilement à une éventuelle évolution défavorable de la conjoncture économique et fiscale. Ces postes augmentent annuellement de manière systématique par l'évolution du GVT\* (de l'ordre de +0,8 % à 1,5 % en moyenne par an) et sont dépendantes de décisions politiques et sociales extérieures à la collectivité (évolution des taux, des points d'indice ou nouvelles cotisations).

Il conviendra que la commune restant vigilante à l'évolution de ce poste de charges sur les prochaines années.

\* *L'effet GVT correspond à la variation de la masse salariale entre deux périodes dues au phénomène :*

- *du Glissement : Augmentation des salaires due aux promotions individuelles*
- *du Vieillissement : Augmentation des salaires due à l'ancienneté des salariés*
- *de la Technicité : Augmentation des salaires due à la progression des qualifications techniques.*



# Analyse des autres charges de gestion courantes

65 Charges de gestion courante



Rétrospective	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	2020
<b>65 Charges de gestion courante</b>	<b>899K€</b>	<b>692K€</b>	<b>740K€</b>	<b>745K€</b>	<b>744K€</b>	<b>873K€</b>
651 Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	2K€	6K€	2K€	2K€	7K€	2K€
6531 Indemnités	103K€	81K€	76K€	76K€	67K€	103K€
6532 Frais de mission	0K€		1K€	1K€		1K€
6533 Cotisations de retraite	4K€	3K€	3K€	3K€	3K€	4K€
6534 Cotisations de sécurité sociale part patronale	9K€	9K€	9K€	9K€	9K€	9K€
6535 Formation	5K€	5K€	6K€	6K€	6K€	6K€
65372 Cotisations au fonds de financement de l'alloc° de fin de mandat					0K€	1K€
6541 Créances admises en nonvaleur	174K€			11K€	2K€	0K€
6542 Créances éteintes					1K€	0K€
6558 Autres contributions obligatoires	42K€	41K€	49K€	43K€	52K€	123K€
65731 Etat				0K€	0K€	0K€
657362 CCAS	270K€	260K€	260K€	260K€	260K€	290K€
6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	290K€	285K€	334K€	334K€	335K€	336K€
65888 Autres	1K€	1K€	2K€	0K€	0K€	0K€

Les autres charges de gestion courantes diminuent légèrement entre 2015 et 2020 de 26K€ soit -2,8%.

A savoir que 72 % des charges de gestion courantes sont constituées des subventions aux CCAS et aux associations.



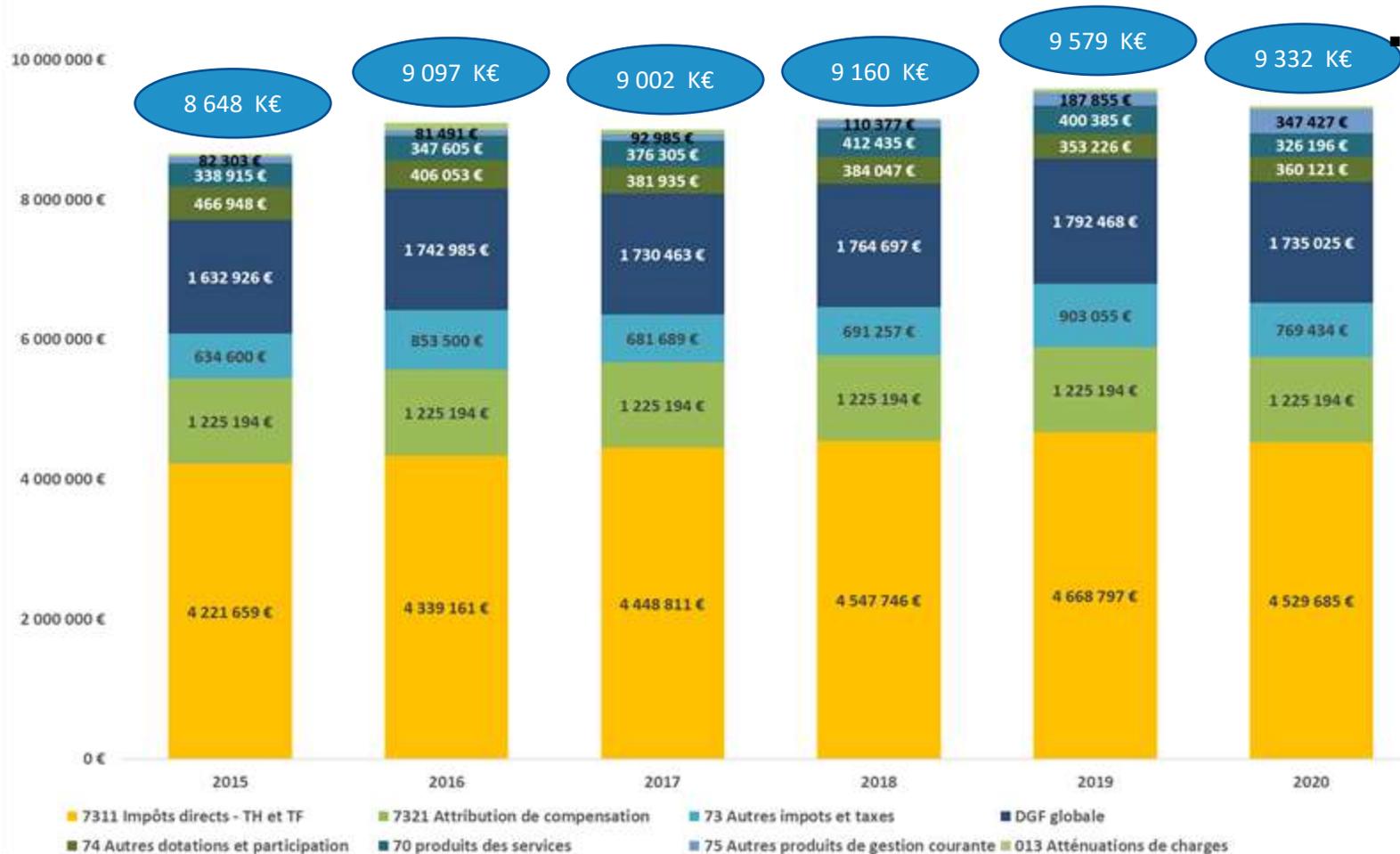
***ANALYSE RETROSPECTIVE  
2015-2020 COMMUNE DE  
Clermont L'Hérault***

**LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

---

# ✓ Analyse des recettes de fonctionnement

Evolution des recettes de fonctionnement



Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 1,6% en moyenne par an entre 2015 et 2020 soit une augmentation globale de 7,9% en 5 ans (rappel +6% en 5 ans pour les dépenses réelles de fonctionnement).

Cette progression résulte de :

- +308K€ d'impôt direct (+1,5% par an en moyenne sur la période)
- +135K€ des autres impôts et taxes (+4,2% par an en moyenne sur la période). Principalement les droits de mutations (+117 K€)
- +102K€ d'augmentation de la DGF globale (DNP, DSR et dotation forfaitaire).
- +265K€ des autres recettes de gestion courante Notamment revenus des immeubles du fait des loyers de la gendarmerie.

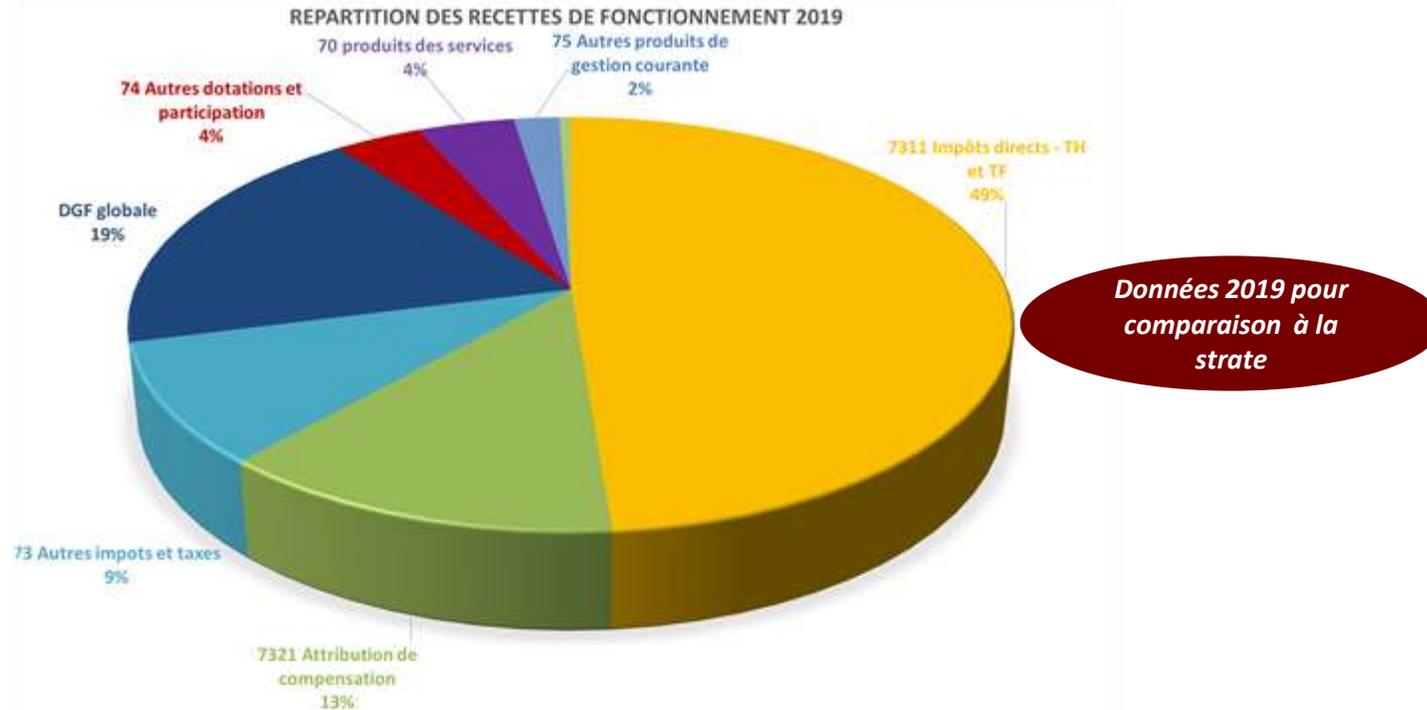
Notons le recul des autres dotations et participations - 107K€. **Les interventions financières de l'Etat se raréfient sur la période. Les ratios de santé financière de la ville la sort des lignes « classiques » d'aide de l'Etat (notamment DSU cf. ci-après).**

# ✓ Analyse des recettes de fonctionnement

En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		Ratios de structure	Moyenne de la strate
			<b>OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT</b>		
9 662	1 086	1 181	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<i>en % des produits CAF</i>	
9 645	1 085	1 144	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
4 673	525	500	dont : Impôts Locaux	48,45	43,68
899	101	100	Autres impôts et taxes	9,32	8,77
1 792	202	152	Dotation globale de fonctionnement	18,58	13,29
3	0	1	FCTVA	0,03	0,13
400	45	88	Produits des services et du domaine	4,15	7,69
8 353	939	1 037	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<i>en % des charges CAF</i>	
7 991	899	947	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
5 217	587	536	dont : Charges de personnel	65,29	56,57
1 730	195	257	Achats et charges externes	21,65	27,15
260	29	24	Charges financières	3,25	2,52
52	6	28	Contingents	0,65	2,99
595	67	67	Subventions versées	7,45	7,11
1 309	147	144	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		

- ❖ En comparaison des communes de même strate en 2019 (seules données comparables), Clermont L'Hérault encaisse 59€ en moins de recettes de fonctionnement réelles par habitant (produits CAF) soit -5,2% (rappelons que la commune dépensait 48€ de moins en charges réelles de fonctionnement par habitant)
- ❖ De ce fait la Commune de Clermont L'Hérault présente une capacité d'autofinancement brute **de 186€/habitant** légèrement inférieure de 10 €/habitant à la moyenne de sa strate.

# ✓ Analyse des recettes de fonctionnement



La structure des recettes de fonctionnement montre des produits fiscaux supérieurs à la moyenne. Les **impositions directes (TH, TF)** représentent 49% des recettes de fonctionnement en 2019 contre 43,7% pour les communes de même strate.

La dotation globale de fonctionnement(DGF) est supérieure avec +50€/habitant de plus que la strate (du fait de la faiblesse des bases fiscales cf. ci après).

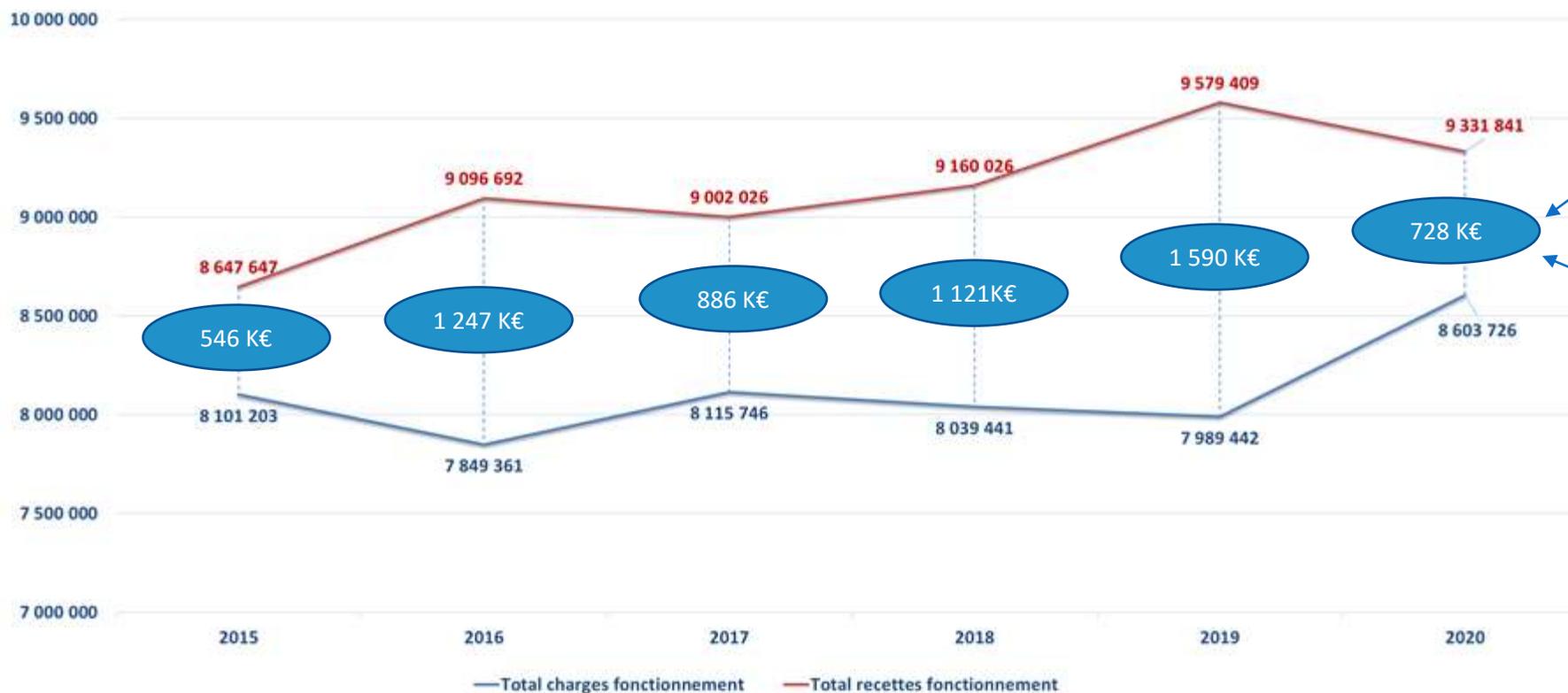
Sur la période, la commune de Clermont L'Hérault a connu des variations significatives de ses recettes notamment du fait :

- de l'augmentation de recettes fiscales du fait d'un « effet base » malgré une diminution des taux en 2020 (+253K€ par rapport à 2015)
- de la baisse des produits de services de -65K€ par rapport à 2015 (du fait principalement des diminutions des recettes compte tenu de la crise sanitaire)



# La structure budgétaire

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement (hors exceptionnelles)



Dont Baisse cause COVID estimé à : -260K€

Baisse des taux d'impôts TFB - 211 K€

Depuis 2015 on observe une augmentation des recettes **(+7,9%)** et une augmentation des dépenses **(+6,2%)** (hors exceptionnelles) de la commune. L'année 2019 est marquée par une augmentation accrue des recettes de fonctionnement due particulièrement à une augmentation des recettes d'impôts et taxes (taxe foncière particulièrement).

En 2020 on observe un effet ciseaux du fait d'une augmentation des dépenses **(+7,9%)** par rapport à la diminution des recettes **(-2,6%)**. Effet ciseau causé par la crise sanitaire à hauteur de 260 K€ minimum (baisse des recettes du domaines et augmentation des charges de fonctionnement pour les fournitures COVID).

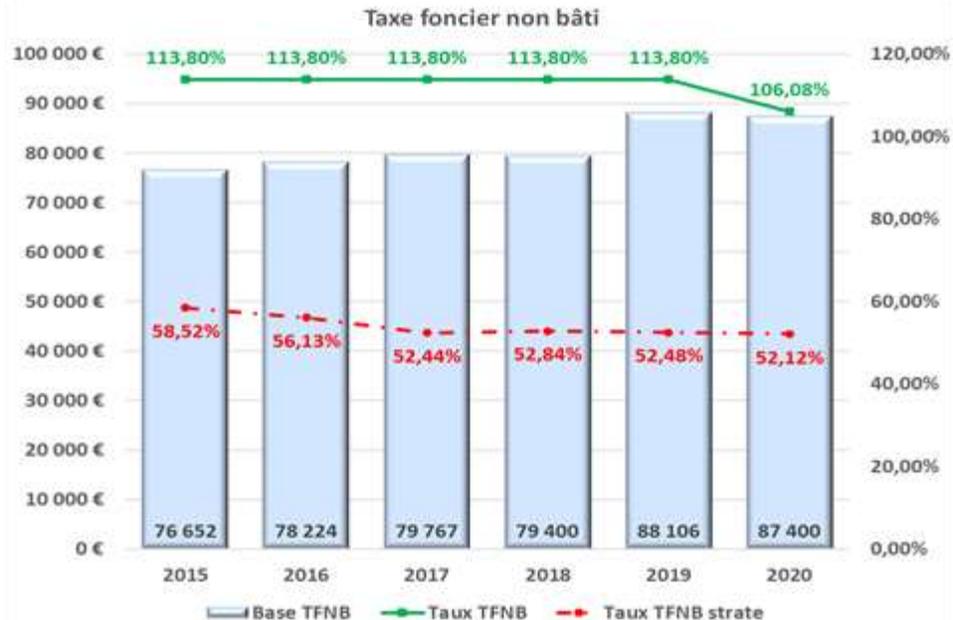
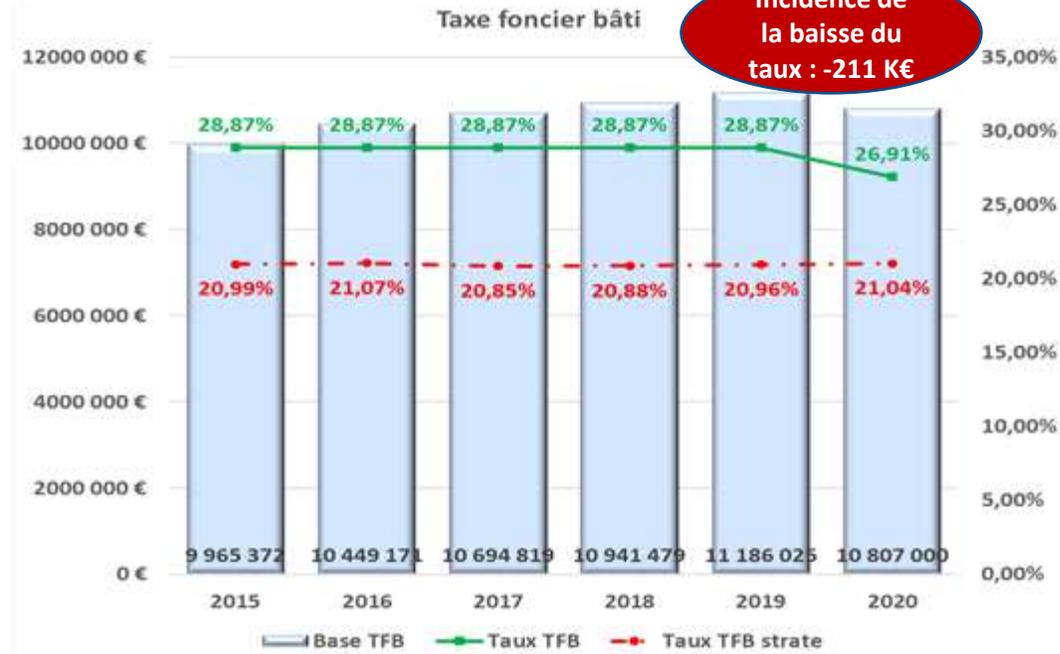


***ANALYSE RETROSPECTIVE  
2015-2020 COMMUNE DE  
Clermont L'Hérault***

Recettes de fonctionnement  
Zoom sur la **fiscalité directe**

---

# ✓ Taux et bases de la fiscalité



La fiscalité de la commune est caractérisée sur la période par :

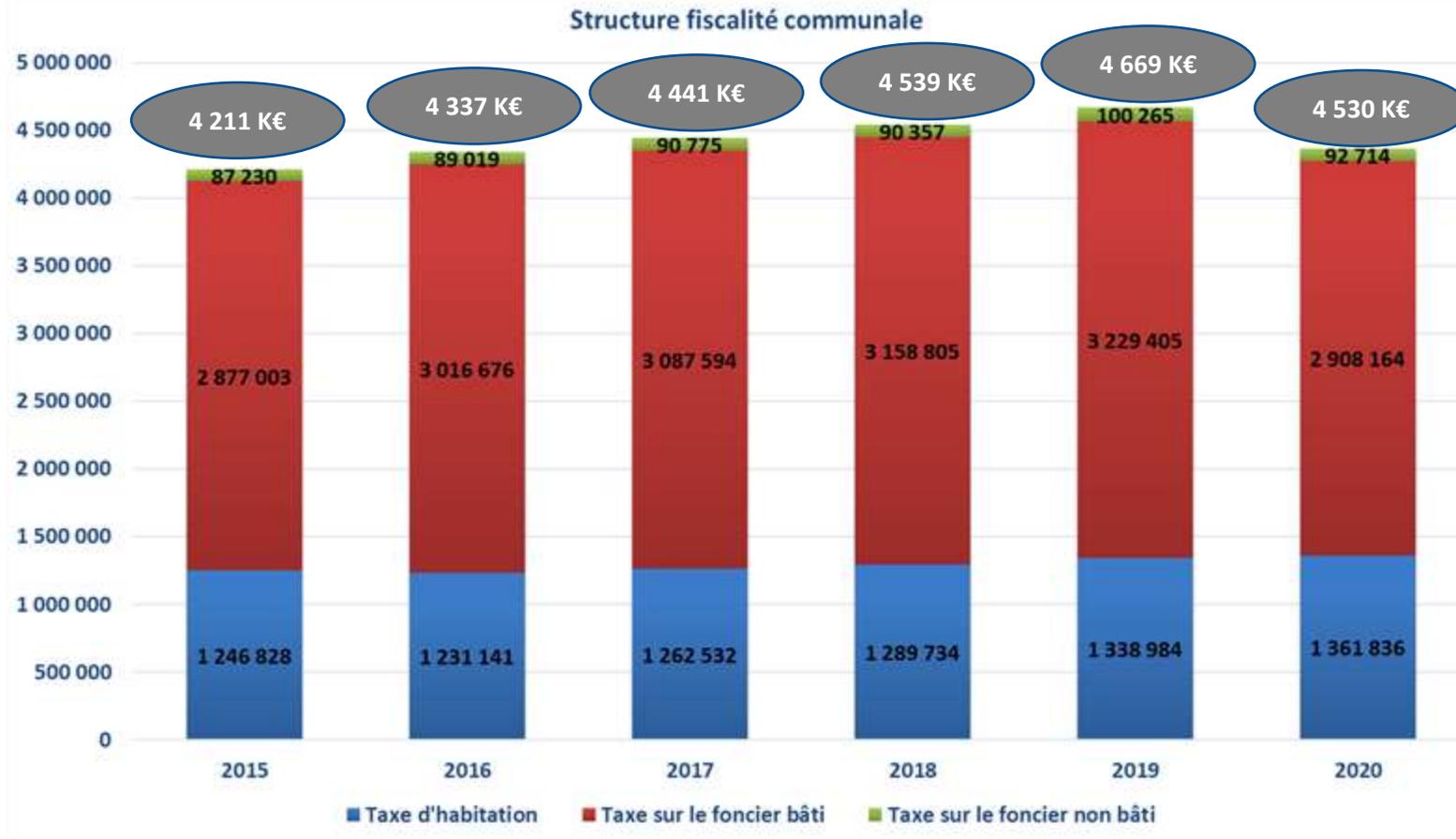
- Une stabilité totale des taux jusqu'en 2019 puis une baisse de 1,96 point (-6,7%) de TFB en 2020.

Les taux de TH sont inférieurs aux taux de la strate de plus de 3 points (-17,7%) alors que les taux de fonciers bâtis appliqués par la ville sont nettement supérieurs à la moyenne de la strate de +8 points (+ 37%) jusqu'en 2019 puis +6 points (+ 27%) en 2020 après la baisse du taux de TFB.

- Une augmentation des bases fiscales

- + 1,79% par an en moyenne des bases de TH,
- + 1,67% par an en moyenne des bases de foncier bâti
- +2,75% par an en moyenne des bases de foncier non bâti.

# ✓ Structure de la fiscalité de la commune



Les produits de la fiscalité de la commune se répartissent en 2020 de la manière suivante :

- 31 % de Taxe d'habitation
- 67% de Taxe sur le foncier bâti
- et 2% de taxe sur le foncier non-bâti

Cette répartition est constante tout au long de la période d'étude.

# ✓ Evolution des bases

La dynamique d'évolution des bases de TH, TFB et TFNB ont permis l'augmentation de 11 % (2,2% par an en moyenne) du produit fiscal total de 2015 à 2019 (soit un montant de 447K€).

L'évolution est uniquement dû au dynamisme des bases car pas d'évolution des taux sur la période à l'exception de la baisse de 2020 qui a réduit de **211K€ le produit de taxe foncière**.

Malgré l'augmentation des bases d'imposition de la ville, celle-ci restent inférieures aux moyennes de la strate communale .

- Taxes d'habitation : - 201 €/habitant (- 14,5%)
- Taxes foncière -43 €/habitant (- 3,3%)

Un travail sur la revalorisation des bases existantes pourrait être envisagé au regard du niveau des bases actuelles illustrée par le tableau suivant :

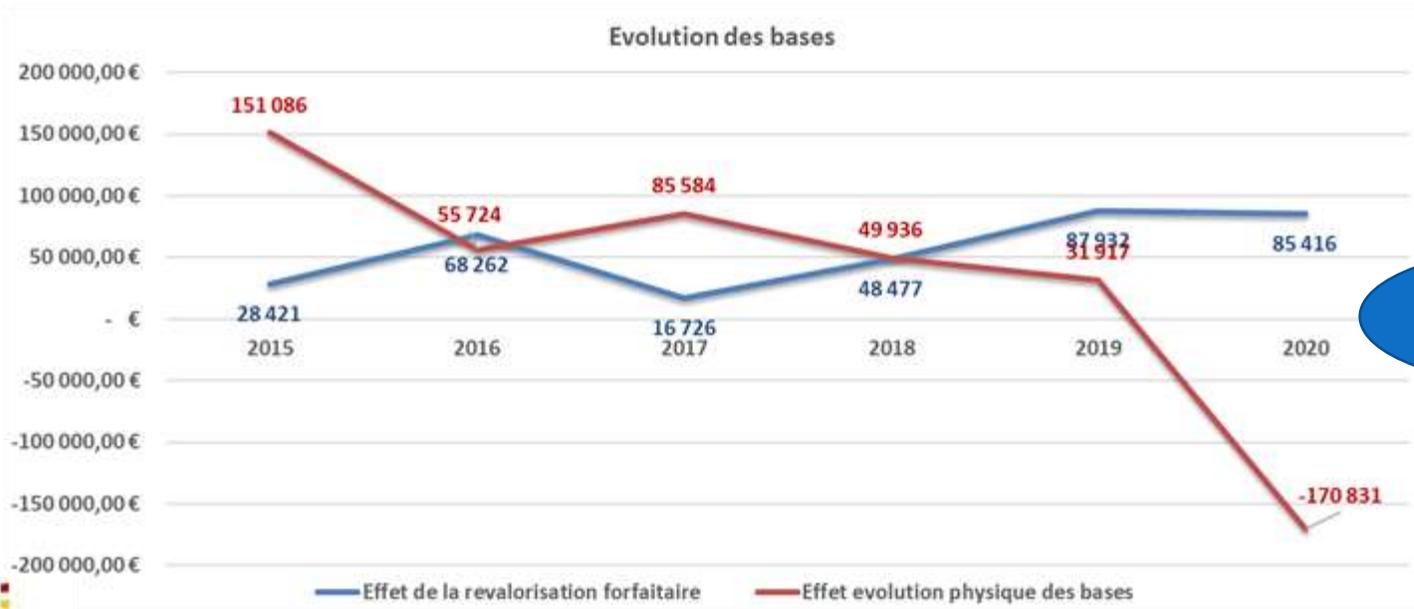
Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	
10 576	1 189	1 390	Taxe d'habitation (y compris THLV)
11 186	1 258	1 301	Taxe foncière sur les propriétés bâties
88	10	17	Taxe foncière sur les propriétés non bâties
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises

# ✓ Evolution des bases

Evolution des bases	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Revalorisation forfaitaire des bases	0,90%	1,0%	0,4%	1,10%	2,2%	0,9%
Effet de la revalorisation forfaitaire	28 421,29 €	68 261,58 €	16 725,84 €	48 476,76 €	87 932,42 €	85 415,56 €
Evolution physique des bases	4,78%	0,8%	2,0%	1,13%	0,8%	-1,8%
Effet evolution physique des bases	151 085,56 €	55 723,81 €	85 583,59 €	49 936,27 €	31 917,43 €	- 170 831,12 €
Evolution globale	5,68%	1,8%	2,4%	2,23%	3,0%	-0,9%
Effet evolution globale	179 506,85 €	123 985,39 €	102 309,43 €	98 413,03 €	119 849,86 €	- 86 571,82 €

Prévisionnels :  
Hors bases des rôles supplémentaires

- La revalorisation forfaitaire est positive tout au long de la période d'étude.
- Les bases locatives physiques present en compte pour le calcul du produit fiscal augmentent entre 2015 et 2019 puis diminuent fortement en 2020 (en prévisions dans l'attente des bases des rôles supplémentaires).



Coût de l'effet de la baisse des taux 2020 : -211K€

# ✓ Politique d'abattement

En matière de taxe d'habitation, **les abattements se calculent sur la valeur locative moyenne (VLM)** des habitations de la collectivité. Il existe un abattement obligatoire et trois abattements facultatifs dont **les taux sont fixés à l'initiative des collectivités locales** :

- ❖ l'abattement obligatoire : « pour charges de famille » s'applique de plein droit dès lors que le redevable partage son logement avec des personnes à charge au regard de la TH.
- ❖ les abattements facultatifs :
  - L'abattement général à la base
  - L'abattement spécial à la base en faveur des personnes de condition modeste
  - L'abattement spécial à la base en faveur de certaines personnes handicapées ou invalides

L'abattement spécial à la base en faveur de certaines personnes handicapées ou invalides a été institué à hauteur de 10% par la commune (incidence non significative) .

III. ABATTEMENTS : QUOTITÉS ET POURCENTAGES		
	Commune	
	Quotité avant ajustement 1	Quotité ajustée 2
	€	€
1. Abattement général à la base	NON VOTE	
2. Abattement par personne à ch. à partir de la 1ère	286	
3. Abattement supp. par pers. à ch. à partir de la 3ème	429	
4. Abattement spécial à la base	NON VOTE	
5. Abattement spécial handicapé	286	

# ✓ Potentiels fiscaux et financiers



	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Effort fiscal Clermont l'Hérault	1,6376	1,6298	1,6345	1,6352	1,6252	1,6208
Effort fiscal strate	1,1599	1,1545	1,1614	1,1736	1,1771	1,1089
Potentiel fiscal 4 taxes Clermont l'Hérault	695,029	721,577	743,280	754,765	764,598	776,341
Potentiel fiscal 4 taxes de la strate	923,574	954,819	966,319	987,212	987,687	1 017,021
Potentiel financier Clermont l'Hérault	814,034	822,555	825,389	827,496	838,311	849,315
Potentiel financier de la strate	1 067,871	1 075,058	1 066,027	1 074,304	1 073,239	1 099,682

- **Le potentiel fiscal est** l'Indicateur de la richesse fiscale de la commune . Il est égal à la somme que produiraient les quatre taxes directes de cette collectivité si l'on appliquait aux bases communales de ces quatre taxes le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes. Clermont L'Hérault affiche un potentiel fiscal bas du fait de la faiblesse de ses bases.
- **Le potentiel financier** (potentiel fiscal + dotation forfaitaire) confirme cette état de fait.
- **L'effort fiscal :** (rapport entre le produit des 4 taxes locales et le potentiel fiscal).  
Ce ratio permet d'évaluer la pression fiscale sur la commune. L'effort fiscal comme observé précédemment de 1,62 est supérieur à celui de la strate de 1,11 et démontre des taux de fiscalités élevés qui ont pour but de compenser la faiblesse des bases. Ceci est principalement du au taux de taxe foncière supérieur de 5,87% à la moyenne de la strate.

Face à ce constat les marges de manœuvre fiscales existantes « sembleraient » plus porter sur la revalorisation des bases que sur l'évolution des taux.

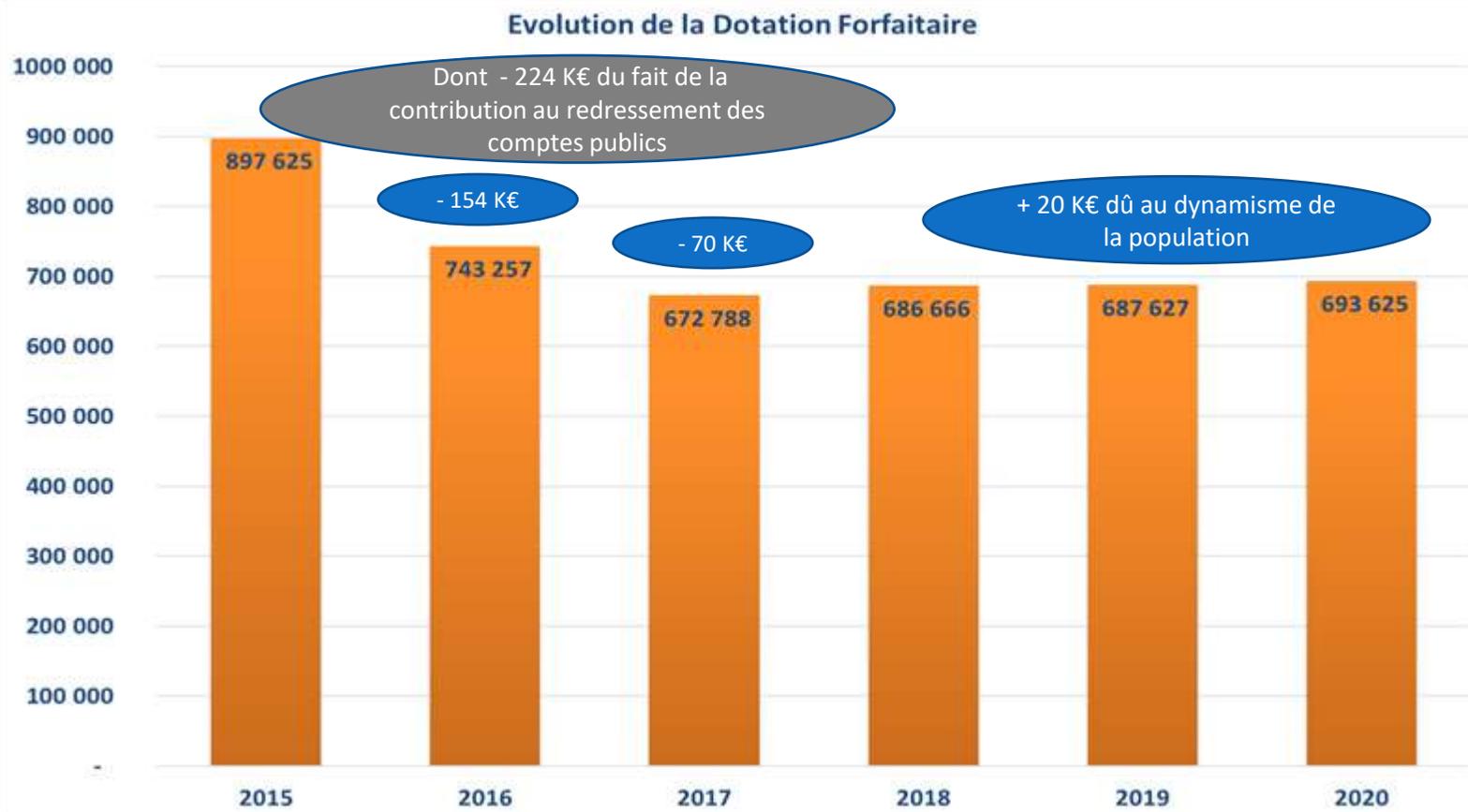


***ANALYSE RETROSPECTIVE  
2015-2020 COMMUNE DE  
Clermont L'Hérault***

Recettes de fonctionnement  
Zoom sur les dotations de l'Etat

---

# ✓ Dotation globale de fonctionnement



La dotation forfaitaire des communes, composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF), est la principale dotation de l'Etat aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur les critères de la population.

Entre 2014 et 2018, les collectivités territoriales se sont vu imputer sur leur DGF une « Contribution au redressement des finances publiques » calculée en fonction de leurs recettes réelles de fonctionnement d'où la diminution marquée de cette dotation. (Ecrêtement non significatif -2K€ en moyenne/an)

# ✓ Dotation de Solidarité Rurale (DSR)



La **DSR** est constituée d'une fraction « bourg-centre », d'une fraction « péréquation » et d'une fraction « cible ».

- La fraction « bourg-centre » est destinée aux communes de moins de 10.000 habitants, chefs-lieux de canton ou regroupant au moins 15 % de la population du canton, ainsi qu'à certains chefs-lieux d'arrondissement de 10.000 à 20.000 habitants, en fonction de la population, du potentiel financier et de l'effort fiscal.
- La fraction « péréquation » est attribuée aux communes de moins de 10.000 habitants dont le potentiel financier est inférieur au double du potentiel financier moyen par habitant des communes de la même strate, en fonction de la population, du potentiel financier, de l'effort fiscal, de la longueur de voirie communale et du potentiel financier superficiaire.
- La fraction cible est destinée aux 10 000 premières communes de moins de 10 000 habitants les plus défavorisées parmi celles éligibles à l'une des deux premières fractions. Elle est destinée à concentrer l'accroissement de la dotation sur les 10 000 communes rurales les plus fragiles

La DSR est attribuée pour tenir compte, d'une part, des charges que supportent les communes rurales pour maintenir un niveau de services suffisant et, d'autre part, de l'insuffisance de leurs ressources fiscales.

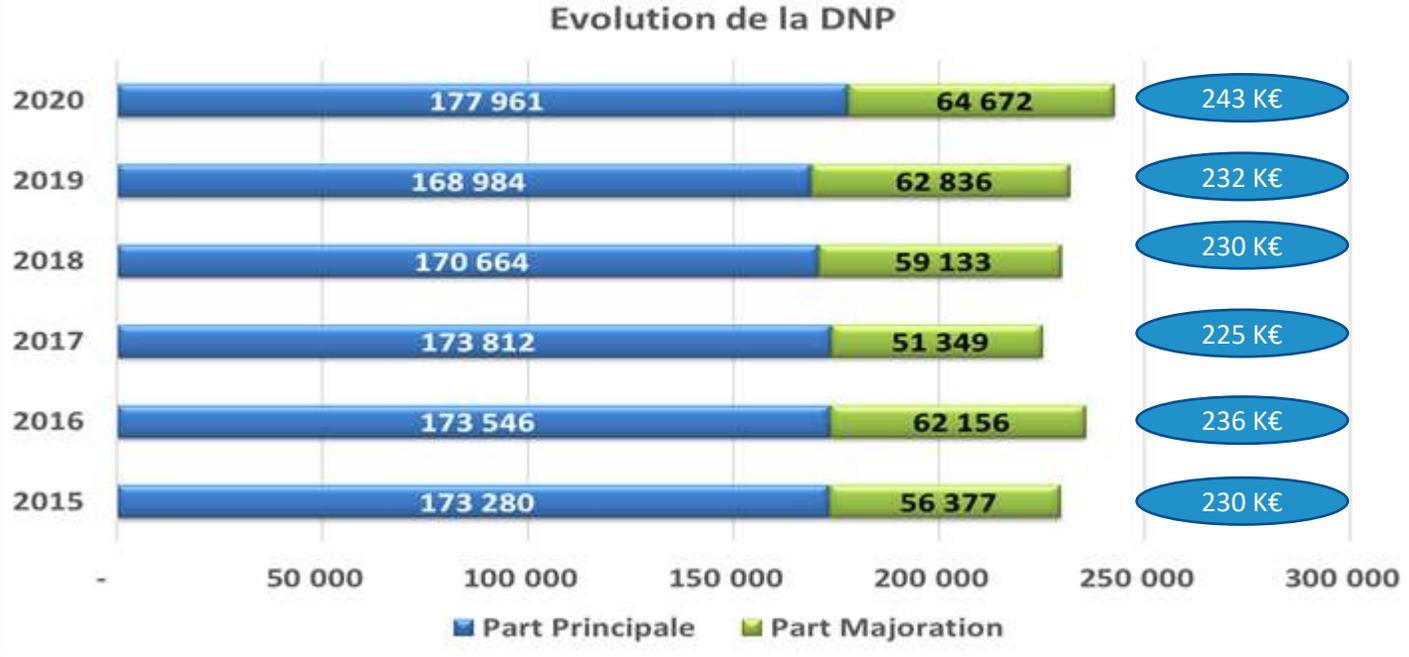
# ✓ Dotation de Solidarité Rurale (DSR)



- ✓ Evolution constante de la DSR de 2015 à 2020, 293 K€ en 5 ans notamment grâce à l'augmentation de la population de la ville ainsi que l'augmentation du nombre d'enfant scolarisés.
- ✓ Le dynamisme de la population est un facteur clé de variation de la DSR.



# Dotation Nationale de Péréquation (DNP)



La DNP comprend deux parts : une part dite « principale » visant à corriger les insuffisances de potentiel financier et une part dite « majoration » plus spécifiquement destinée à la réduction des écarts de potentiel fiscal calculé par seule référence aux nouveaux produits fiscaux issus de la réforme de la taxe professionnelle.

**La part « principale »** bénéficie aux communes satisfaisant cumulativement aux deux conditions suivantes :

- avoir un potentiel financier par habitant **inférieur** à la moyenne de la strate augmenté de 5%
- avoir un effort fiscal **supérieur** à la moyenne de la strate

**La part « majoration »** est attribuée aux communes qui satisfont cumulativement aux trois conditions suivantes :

- être éligible à la part « principale »
- compter moins de 200.000 habitants
- avoir un potentiel fiscal « produits post-TP » par habitant **inférieur de 15 % à la moyenne de la strate.**

**La Ville de Clermont l'Hérault répond à l'ensemble de ces critères et enregistre chaque année une DNP de l'ordre de 230K€**



# ✓ Dotation de solidarité urbaine



La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) constitue l'une des trois dotations de péréquation réservée par l'Etat aux communes en difficultés. Elle bénéficie aux villes dont les ressources ne permettent pas de couvrir l'ampleur des charges auxquelles elles sont confrontées.

L'éligibilité et la répartition de la DSU reposent sur la distinction de deux catégories démographiques :

d'une part, les communes de 10 000 habitants et plus,  
d'autre part, les communes de 5 000 à 9 999 habitants.

Les communes sont classées par ordre décroissant selon un indice synthétique de charges et de ressources constitué :

- pour 45%, du rapport entre le potentiel financier moyen par habitant des communes de 10 000 habitants et plus et le potentiel financier par habitant de la commune ;
- pour 15%, du rapport entre la part des logements sociaux de la commune dans son parc total de logements et la part des logements sociaux dans le parc total de logements des communes de 10 000 habitants et plus ;
- pour 30%, du rapport entre la proportion par logement de personnes couvertes par des prestations logement dans la commune et la proportion de personnes couvertes par ces mêmes prestations dans les communes de 10 000 habitants et plus ;
- pour 10%, du rapport entre le revenu moyen des habitants des communes de 10 000 habitants et plus et le revenu moyen des habitants de la commune.

**Cet indice concerne particulièrement la commune de Clermont l'Hérault, car il classe la commune chaque année à la limite des communes éligibles. En effet la fraction qui concerne la commune soit la DSU « hors cible » est destinée communes placées suivants ces critère entre la 35<sup>ème</sup> et la 125<sup>ème</sup> place des communes de moins de 9 999 habitants.**

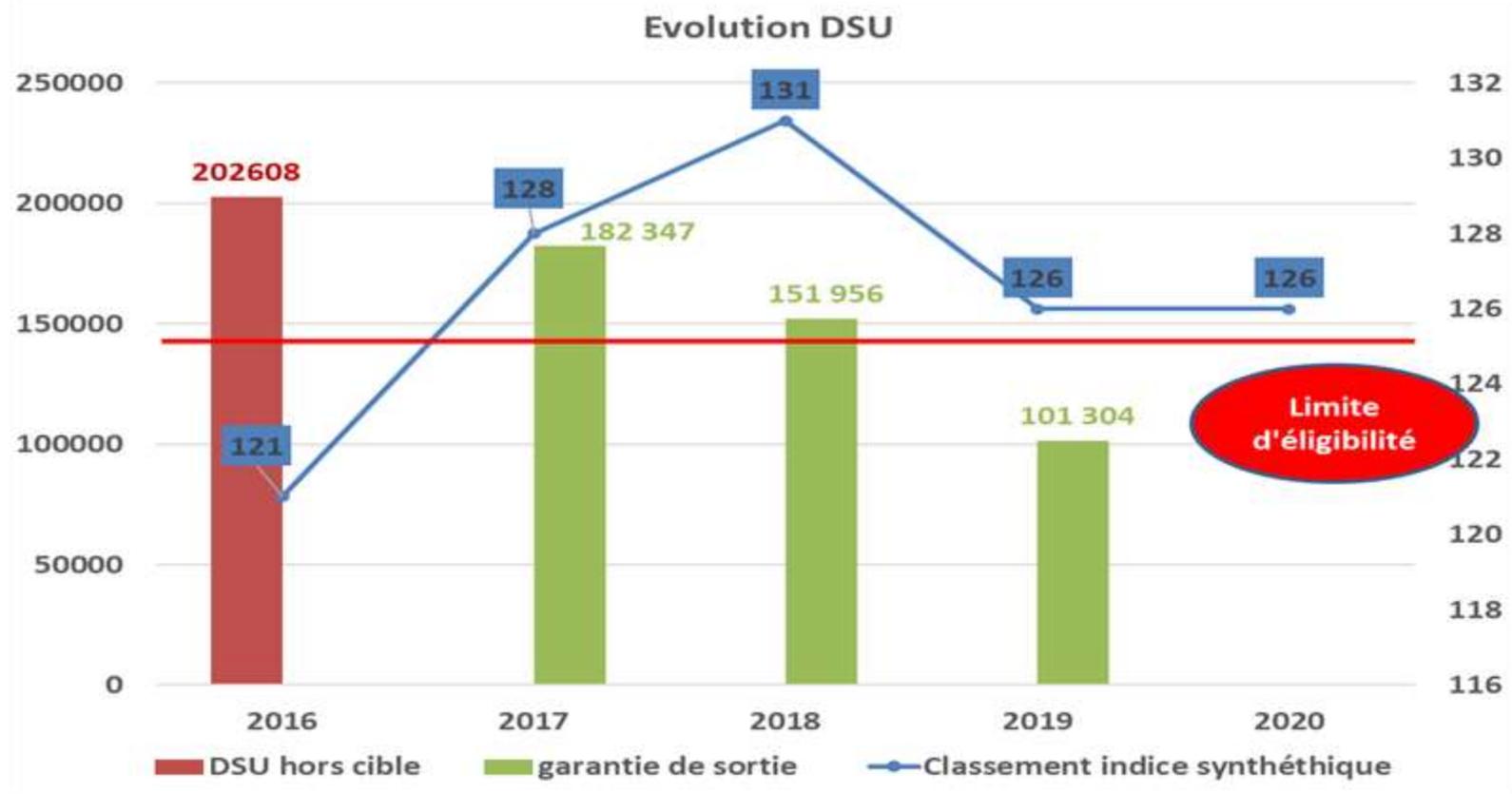
**En 2017 la commune est placée 128<sup>ème</sup> et sort du pool des communes éligibles mais encaisse la « garantie de sortie » 90% de 2016.**

**En 2018 la commune est placée 131<sup>ème</sup> mais encaisse la « garantie de sortie » 75% de 2016**

**En 2019 la commune est placée à la 126<sup>ème</sup> place et encaisse sa dernière année de garantie 75% de 2016.**

**A partir de 2020 la commune n'a donc pas bénéficié de cette dotation. (126<sup>ème</sup> communes). Sauf changement de la situation financière et fiscale la commune ne devrait plus être éligible à cette dotation sur les années futures.**

# ✓ Dotation de solidarité urbaine

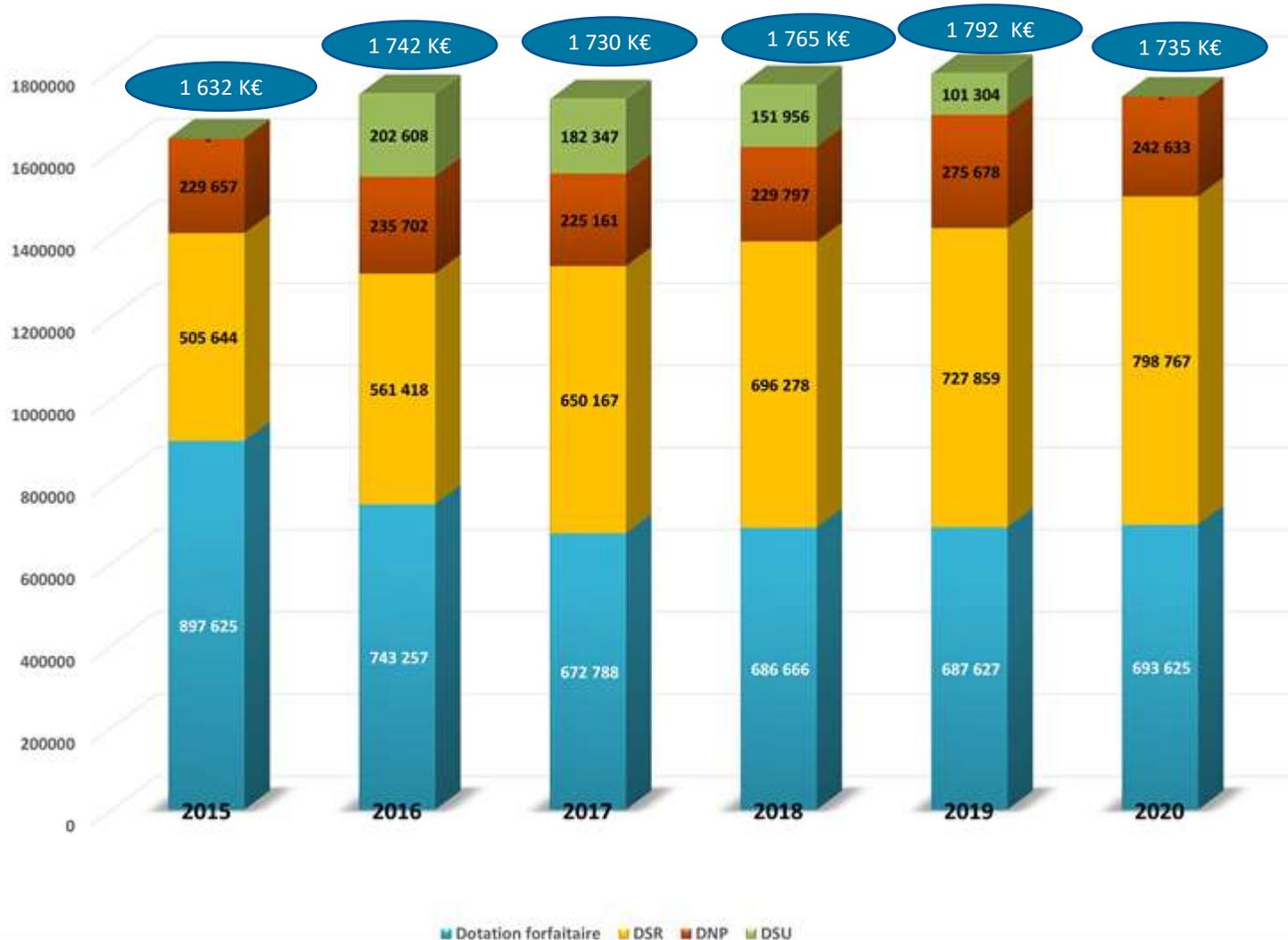


En 2016 la commune se classant 121<sup>ème</sup> à pu bénéficier à la DSU hors cible destinée au 125 premières communes à partir de 2017 la commune est au delà de la limite d'éligibilité et perd la DSU hors cible mais va bénéficier d'une garantie de sortie exceptionnelle.

→ La garantie de sortie exceptionnelle permet aux communes qui ont perdu leur éligibilité à la DSU en 2017 de percevoir à titre de garantie en 2019, et pour la dernière année, une dotation égale à **50%** du montant perçu en 2016. Pour rappel, cette proportion s'élevait à **90%** en 2017 et à **75%** en 2018.

# ✓ Dotation globale de fonctionnement

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



- Augmentation de 6% en 6 ans de la DGF
- Cette augmentation est due principalement à l'augmentation constante de la DSR (+58%)
- Et l'augmentation de la DNP (+6%)
- La Dotation forfaitaire est la dotation qui a le plus diminuée sur la période étudiée (-23%)
- La DSU comme expliqué précédemment peut ne pas être attribuée en fonction du classement de la commune vis-à-vis de l'indice synthétique.
- Ce qui est le cas en 2020 et les années à venir si la situation de la commune reste saine.



***ANALYSE RETROSPECTIVE  
2015-2020 COMMUNE DE  
Clermont L'Hérault***

Recettes de fonctionnement  
Zoom sur les **produits des services**

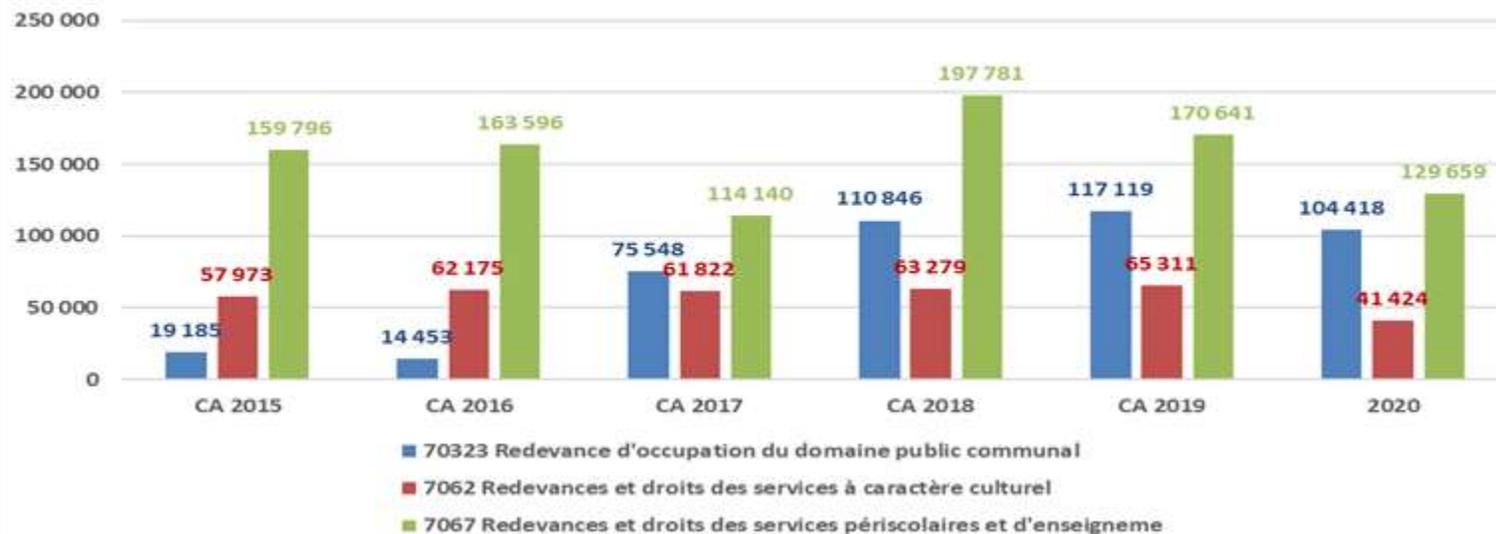
---



# Produits des services

Rétrospective	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	2020	Evolution 2020-2015	Taux d'évolution 2020-2015
<b>70 produits des services</b>	<b>339K€</b>	<b>348K€</b>	<b>376K€</b>	<b>412K€</b>	<b>400K€</b>	<b>326K€</b>	<b>-13K€</b>	<b>-4%</b>
70311 Concession dans les cimetières (produit net)	5K€	4K€	9K€	6K€	5K€	8K€	3K€	68%
70323 Redevance d'occupation du domaine public communal	19K€	14K€	76K€	111K€	117K€	104K€	85K€	444%
7062 Redevances et droits des services à caractère culturel	58K€	62K€	62K€	63K€	65K€	41K€	-17K€	-29%
70631 A caractère sportif	5K€	21K€	21K€	14K€	23K€	20K€	16K€	346%
7067 Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	160K€	164K€	114K€	198K€	171K€	130K€	-30K€	-19%
7078 Autres marchandises	16K€	13K€	23K€	16K€	17K€	20K€	5K€	29%
70846 Mise à dispo personnel GFP rattachement	15K€	26K€	21K€	4K€			-15K€	-100%
70848 Mise à dispo personnel autres organismes	34K€	32K€	35K€				-34K€	-100%
70876 Par le GFP de rattachement	27K€	11K€	15K€		3K€	2K€	-25K€	-94%

Evolution des principaux produits des services



- Le « chapitre 70 » enregistre le montant des ventes, prestations de services et produits afférents aux activités annexes (comptes 701 à 708)
- Les produits des services augmentent sur la période jusqu'en 2018 mais diminuent fortement en 2020 du fait de la crise sanitaire qui a eu un impact direct sur les recettes de la ville telles que les recettes de cantine et les recettes d'occupation du domaine public
- -74 K€ en 2020 par rapport à 2019 (-19 %)

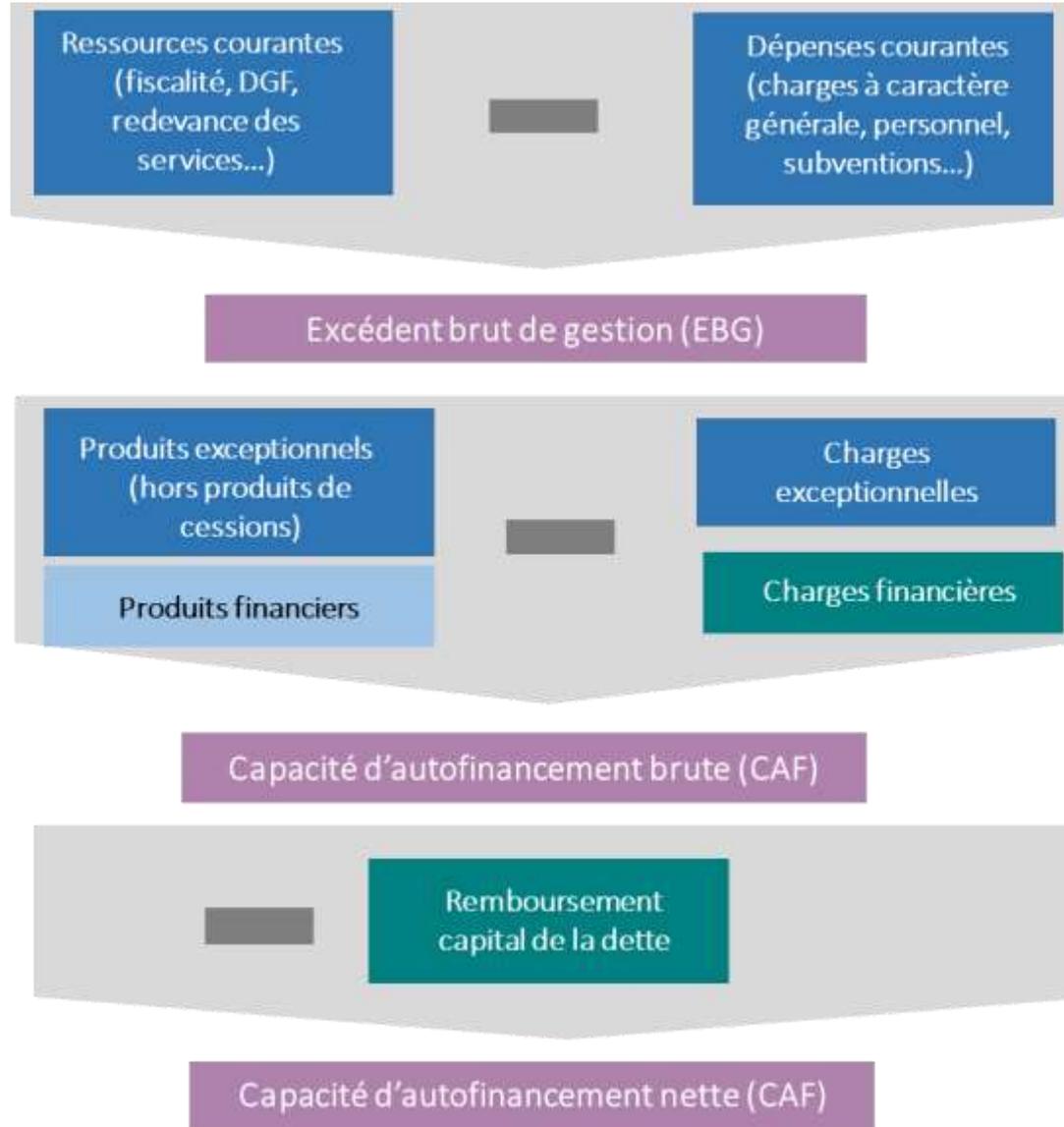


***ANALYSE RETROSPECTIVE  
2015-2020 COMMUNE DE  
Clermont L'Hérault***

**LES EPARGNES**

---

# ✓ Analyse des épargnes



# ✓ Analyse des épargnes

## Les épargnes :

- ❖ **Épargne de gestion** : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.
- ❖ **Épargne brute** : épargne de gestion – charges d'intérêts.  
Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement.
- ❖ **Épargne nette** : épargne brute – capital remboursé de la dette  
Elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

# ✓ Analyse des épargnes

Rétrospective	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	2020	Evolution 2020-2015	Taux d'évolution 2020-2015
<b>RECETTES DE GESTION COURANTES</b>	<b>8 648K€</b>	<b>9 097K€</b>	<b>9 002K€</b>	<b>9 160K€</b>	<b>9 579K€</b>	<b>9 332K€</b>	<b>684K€</b>	<b>8%</b>
70 produits des services	339K€	348K€	376K€	412K€	400K€	326K€	-13K€	-4%
73 impôts et taxes	6 081K€	6 418K€	6 356K€	6 464K€	6 797K€	6 524K€	443K€	7%
74 Dotations et participations	2 100K€	2 149K€	2 112K€	2 149K€	2 146K€	2 095K€	-5K€	0%
75 Autres produits de gestion courante	82K€	81K€	93K€	110K€	188K€	347K€	265K€	322%
013 Atténuations de charges	45K€	101K€	65K€	24K€	48K€	39K€	-6K€	-14%
<b>DEPENSES DE GESTION</b>	<b>7 801K€</b>	<b>7 563K€</b>	<b>7 848K€</b>	<b>7 764K€</b>	<b>7 778K€</b>	<b>8 324K€</b>	<b>523K€</b>	<b>7%</b>
011 Charges à caractère général	1 837K€	1 782K€	1 963K€	1 839K€	1 768K€	2 130K€	292K€	16%
012 Charges de personnel	5 064K€	5 089K€	5 144K€	5 179K€	5 266K€	5 321K€	256K€	5%
65 Charges de gestion courante	899K€	692K€	740K€	745K€	744K€	873K€	-26K€	-3%
014 Atténuation de produits		0K€	0K€	0K€	0K€			
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>847K€</b>	<b>1 534K€</b>	<b>1 154K€</b>	<b>1 396K€</b>	<b>1 802K€</b>	<b>1 008K€</b>	<b>161K€</b>	<b>19%</b>
66 Charges financières	301K€	286K€	268K€	275K€	260K€	319K€	18K€	6%
67 charges exceptionnelles	15K€	60K€	513K€	30K€	2K€	0K€	-15K€	-98%
68 dotations provisions semi-budgétaires		64K€	49K€		18K€			
76 produits financiers	0K€	0K€	0K€	0K€		0K€	0K€	-21%
77 produits exceptionnels	48K€	28K€	32K€	101K€	29K€	2K€	-46K€	-96%
78 Reprises provisions semi-budgétaires			4K€	64K€	14K€	15K€	15K€	
<b>EPARGNE BRUTE (résultat des opérations réelles)</b>	<b>579K€</b>	<b>1 152K€</b>	<b>360K€</b>	<b>1 255K€</b>	<b>1 565K€</b>	<b>706K€</b>	<b>127K€</b>	<b>22%</b>

# ✓ Analyse des épargnes

Evolution de l'épargne brute



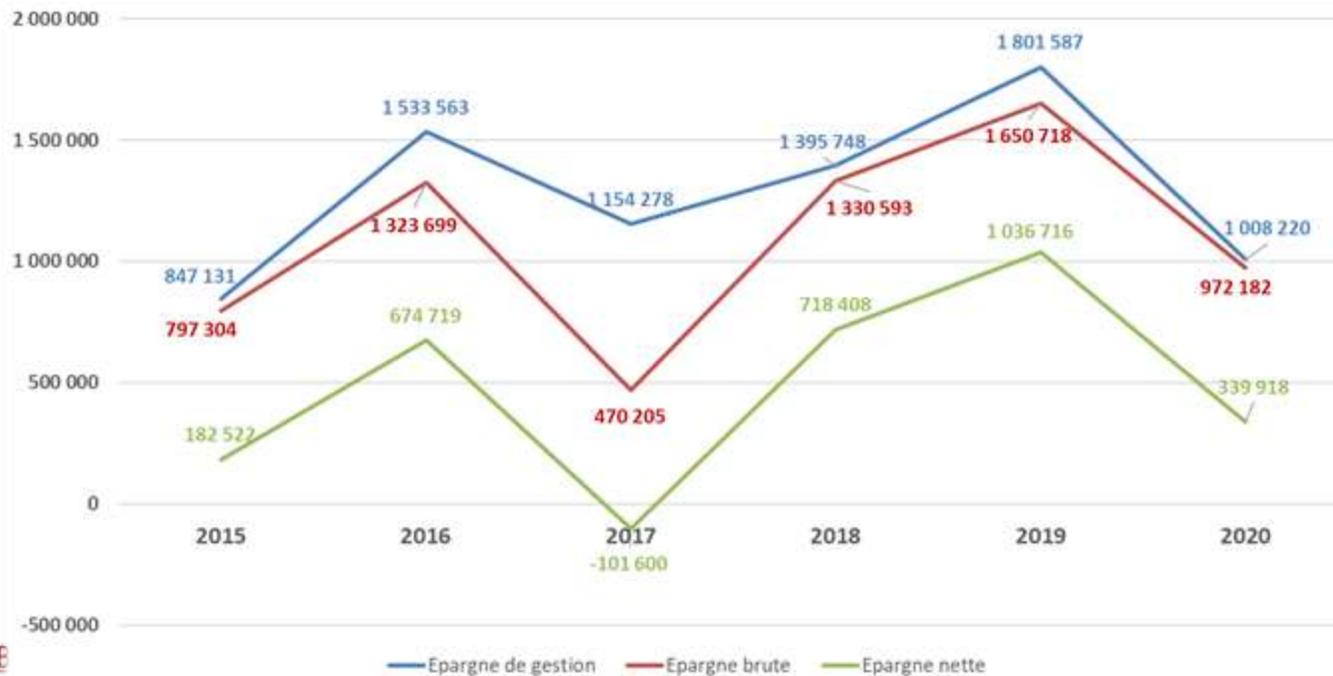
	Variations 2020-2019	Commentaires
<b>Recettes de fonctionnement</b>		
70 produits des services	-74 K€	-120K€ cause COVID
73 impôts et taxes	-253 K€	dont 211K€ baisse de taux TFB
74 Dotations et participations	-51 K€	dont -101K€ de perte de DSU compensé en partie par l'augmentation de la DSR
75 Autres produits de gestion courante	160 K€	augmentation due au loyer de la caserne
013 Atténuations de charges	-10 K€	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
011 Charges à caractère général	361 K€	Dont 135K€ de fourniture COVID
012 Charges de personnel	55 K€	GVT
65 Charges de gestion courante	130 K€	

La progression des charges de fonctionnement (hors travaux en régie) (+653K€) non compensée par une progression équivalente des recettes de fonctionnement (+478K€) crée un effet ciseaux en fin de période mais permet à la ville d'afficher une épargne brute positive de 972K€ en 2020 en recul par rapport à l'épargne de 2019 (-679 K€).

# ✓ Analyse des épargnes

TABEAU DE BORD	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Taux d'évolution 2020-2015
<b>Epargne de gestion</b>	<b>847K€</b>	<b>1 534K€</b>	<b>1 154K€</b>	<b>1 396K€</b>	<b>1 802K€</b>	<b>1 008K€</b>	<b>19%</b>
<b>Epargne brute</b>	<b>797K€</b>	<b>1 324K€</b>	<b>470K€</b>	<b>1 331K€</b>	<b>1 651K€</b>	<b>972K€</b>	<b>22%</b>
Taux d'épargne brute / recettes courantes	9%	15%	5%	15%	17%	10%	
1641 remboursement capital de la dette	615K€	649K€	572K€	612K€	614K€	632K€	3%
<b>Epargne nette</b>	<b>183K€</b>	<b>675K€</b>	<b>-102K€</b>	<b>718K€</b>	<b>1 037K€</b>	<b>340K€</b>	<b>86%</b>
Taux d'épargne nette / recettes courantes	2%	7%	-1%	8%	11%	4%	

- Les épargnes la commune ont connues des évolutions erratiques entre 2015 et 2020
- L'épargne brute a augmenté de 22% par rapport à 2015 passant de 797K€ à 972K€. Son volume en fonction des recettes de fonctionnement augmente de 1%.
- L'épargne nette (après remboursement du capital de la dette) quand à elle augmente de façon similaire et enregistre une hausse de 157K€ sur la période étudiée.



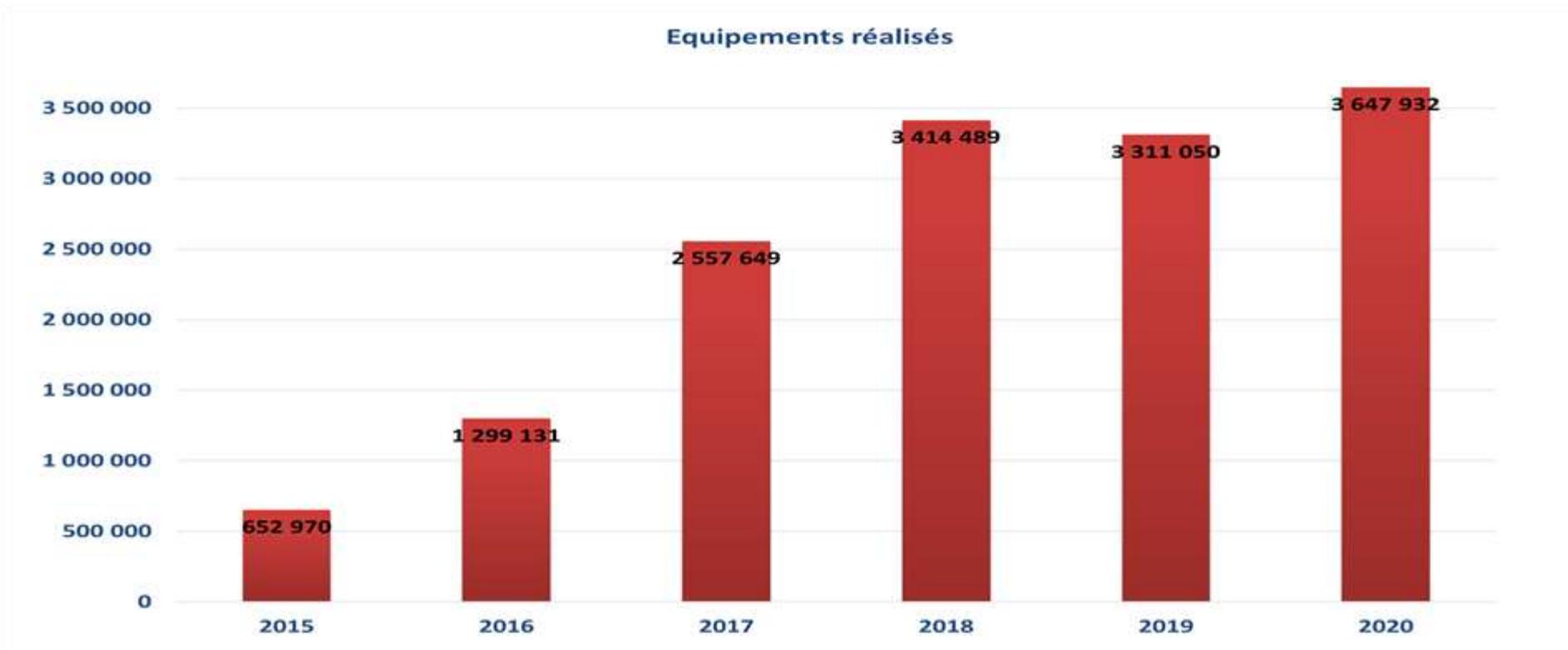


***ANALYSE RETROSPECTIVE  
2015-2020 COMMUNE DE  
Clermont L'Hérault***

**L'INVESTISSEMENT**

---

# ✓ Analyse de la section d'investissement



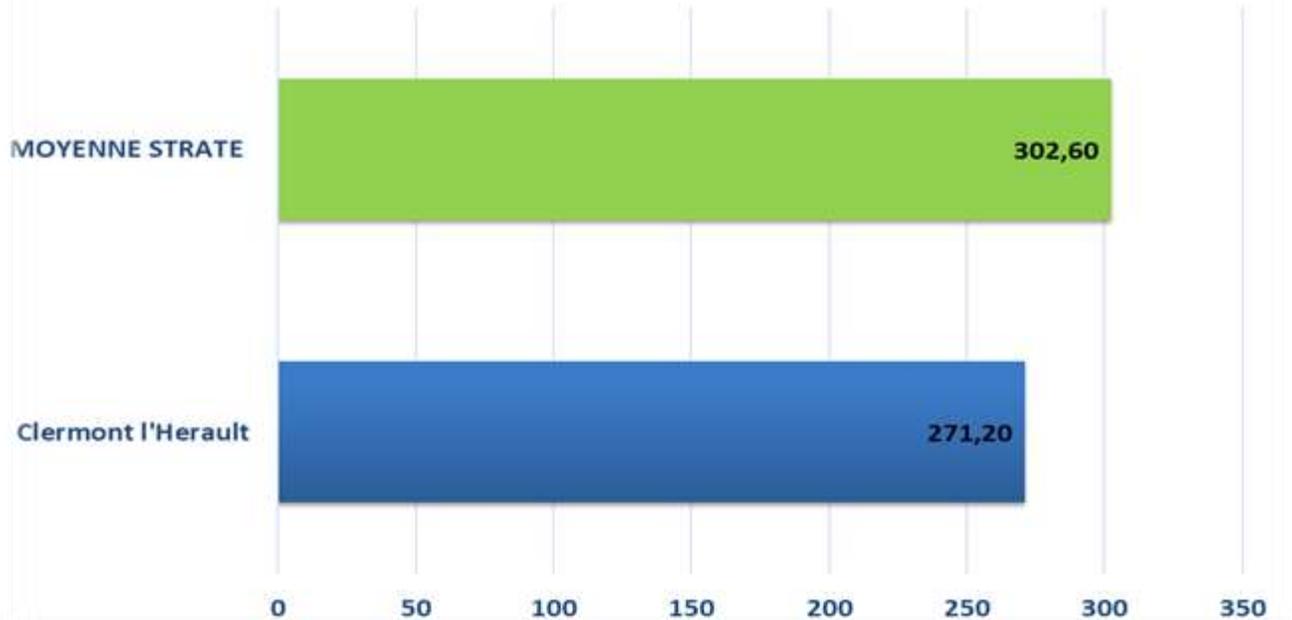
La commune a connu un niveau de dépenses d'équipements sur la période de 14 883 K€ en 5 ans avec un pic en 2018, 2019 et 2020 soit une moyenne de 2 480K€/an. (dont 1 000 K€ uniquement pour le projet d'acquisition du terrain et construction de la gendarmerie)

INVESTISSEMENT GENDARMERIE	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Travaux et études	4 260	86 595	97 426	207 923	2 523 284	2 203 930	292 323	5 415 741
Terrain		23 900	254 100	207 316				485 316
Reste engagé							42 426	42 426
<b>Total</b>	<b>4 260</b>	<b>110 495</b>	<b>351 526</b>	<b>415 238</b>	<b>2 523 284</b>	<b>2 203 930</b>	<b>334 749</b>	<b>5 943 483</b>

Le niveau d'investissement est modéré si on le compare à la moyenne des communes de même strate.

# ✓ Analyse de la section d'investissement

l'Équipement moyen en €/habitant



Cette politique d'équipement rapportée au nombre d'habitants place la commune en deçà de la moyenne des communes de même strate qui dépensent en moyenne 302€/an par habitant contre 271€/habitant sur la période 2015-2019 pour la commune de Clermont L'Hérault.

Il faut noter que sur les trois dernières années étudiées le niveau d'investissement de la commune est supérieur à celui de la strate. Ce niveau est élevé du fait principalement de la réalisation de la « caserne de gendarmerie » qui à elle seule représente 36% des investissements de la période 2015 – 2020 soit 5 600 K€.



***ANALYSE RETROSPECTIVE  
2015-2020 COMMUNE DE  
Clermont L'Hérault***

**ENDETTEMENT**

# ✓ Analyse de l'endettement



Endettement	2015	2016	2017	2018	2019	2020
16 Emprunts nouveaux	500K€		988K€	4 500K€	664K€	500K€
16 Rembt dette	615K€	649K€	572K€	612K€	614K€	632K€
Endettement nette	-115K€	-649K€	416K€	3 888K€	50K€	-132K€

L'endettement du budget principal s'établit à 11 433 K€ au 31/12/2020.

Le graphique suivant illustre deux constats :

- L'endettement a fortement augmenté entre à partir de 2018 suite à la contraction d'un emprunt de 4 500 K€ en 2018 dont 4 000 K€ affecté à la caserne de gendarmerie.
- L'endettement de la commune au regard des recettes réelles de fonctionnement atteint en 2020 un pourcentage de 123 %. Cela est nettement supérieur à la moyenne de la strate qui s'établit à 73%. Le potentiel d'endettement de la commune à été pour partie utilisé entre 2017 et 2019.

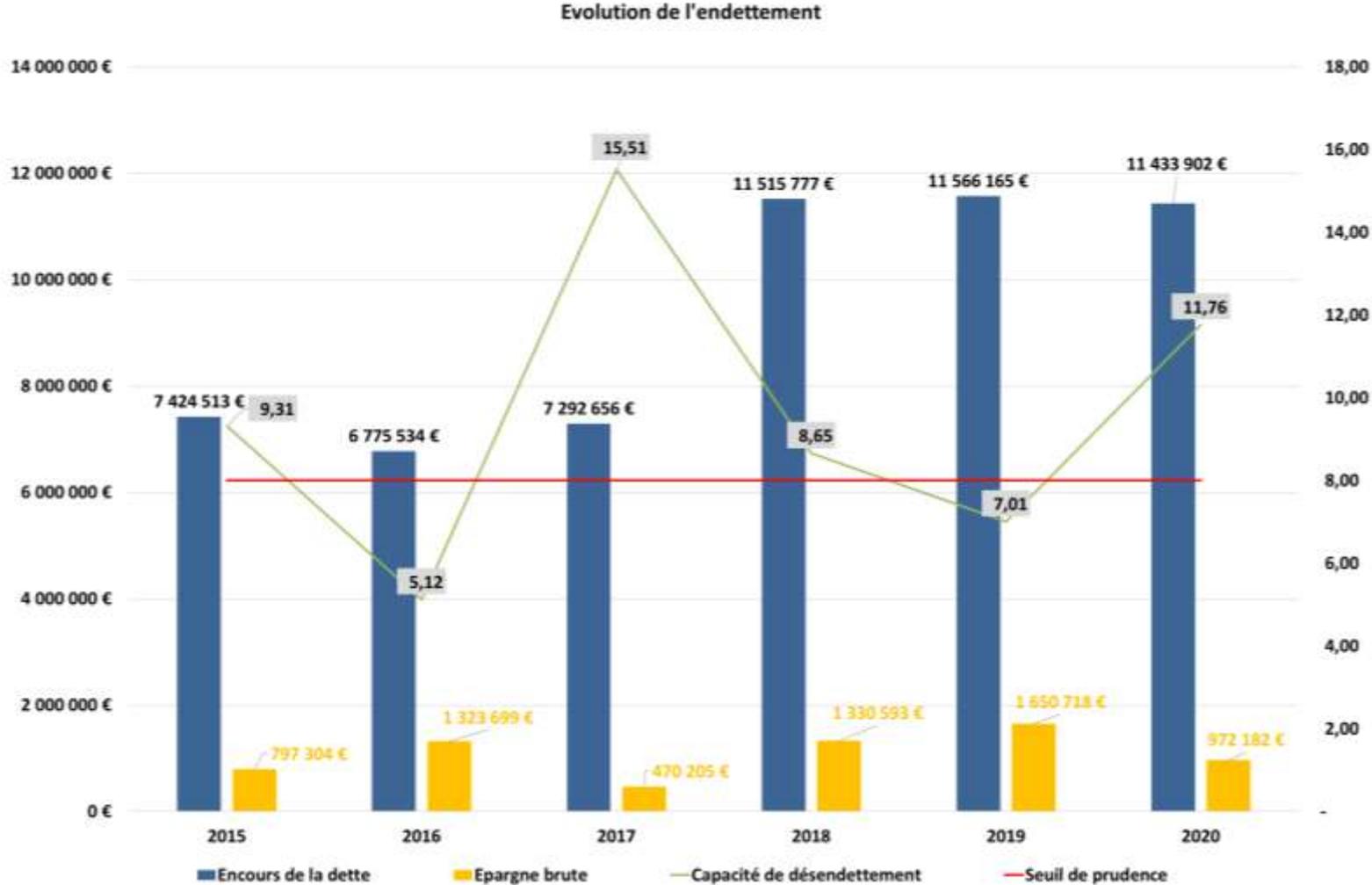
INVESTISSEMENT-Recettes	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Emprunt	488 000	4 000 000	664 391		5 152 391
Capitalisation intérêts		117 733			
Subvention		422 280	211 140	57 600	691 020
Autres recettes d'investissement		65 820	12 242		78 062
Recettes de financement	488 000	4 605 833	887 773	57 600	5 921 473

# ✓ Analyse de l'endettement



- Suite à la contraction des emprunts entre 2017 et 2018, le niveau d'endettement atteint son niveau maximum en 2018 (1273€/habitant)
- A partir de 2018, la ville se désendette très légèrement pour atteindre 1234€/habitant en 2020, alors même que la moyenne de la strate entre 2015 et 2017 est de 828€/habitant.
- Il faut noter une augmentation de 4,6% de la population sur la période (+99 résidents) qui vient atténuer le ratio

# ✓ Analyse de l'endettement

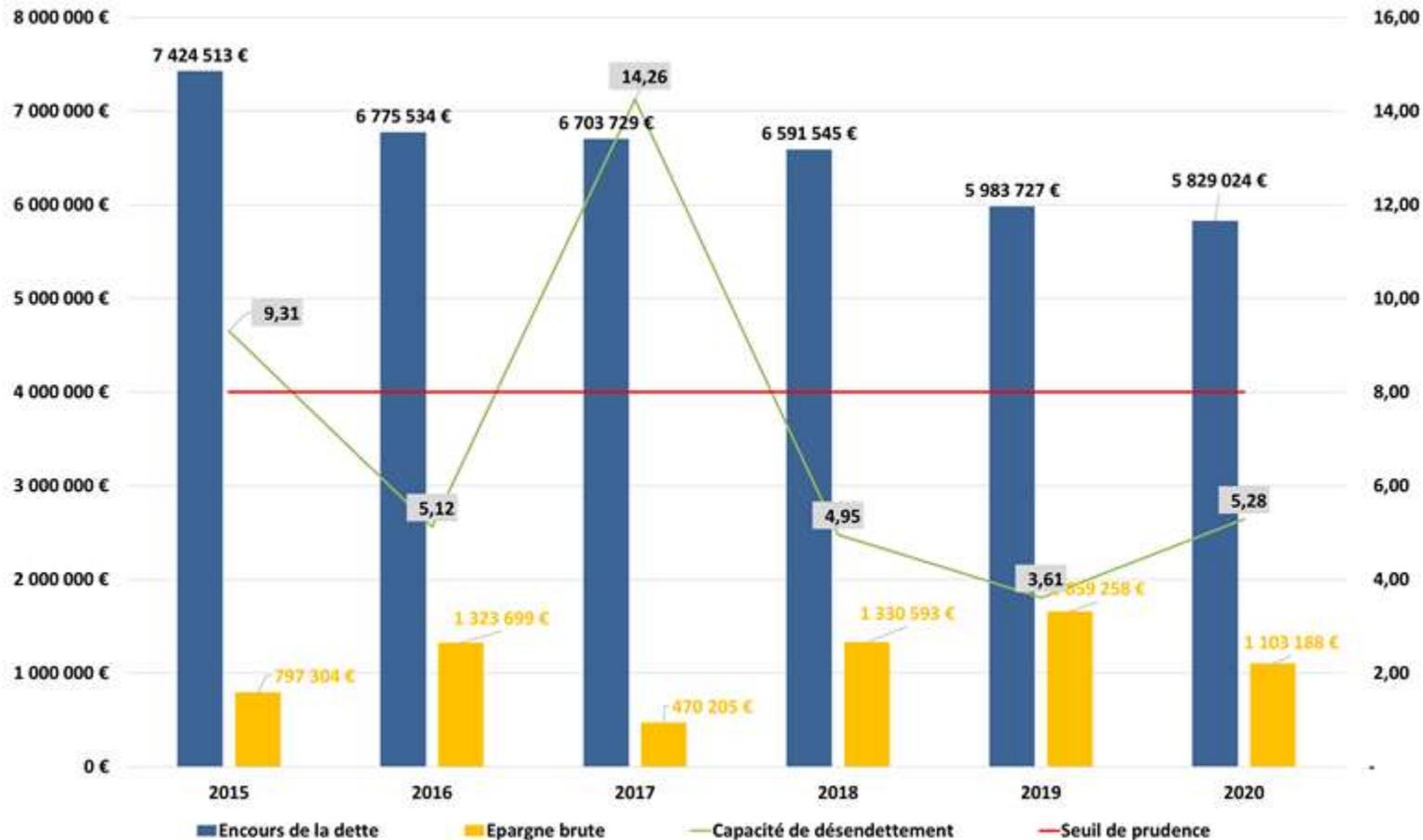


- Rappel : la capacité de désendettement exprime le nombre d'année que mettrait la commune à rembourser toute sa dette par le biais de son autofinancement.
- Sous l'effet de l'augmentation de l'encours de la dette, la capacité de désendettement de la commune augmente pour atteindre 11,7 ans en 2020.
- La politique d'investissement de la commune sur les prochaines années devra compter avec cette nouvelle situation financière en réduisant sa capacité de désendettement aux alentours de 7 ans.

***L'épargne brute est retraitée des travaux en régie. Sans ce retraitement en 2020 l'épargne brute est de 706 K€ soit une capacité de désendettement dégradée à 16,2 ans***

# ✓ Analyse de l'endettement hors caserne

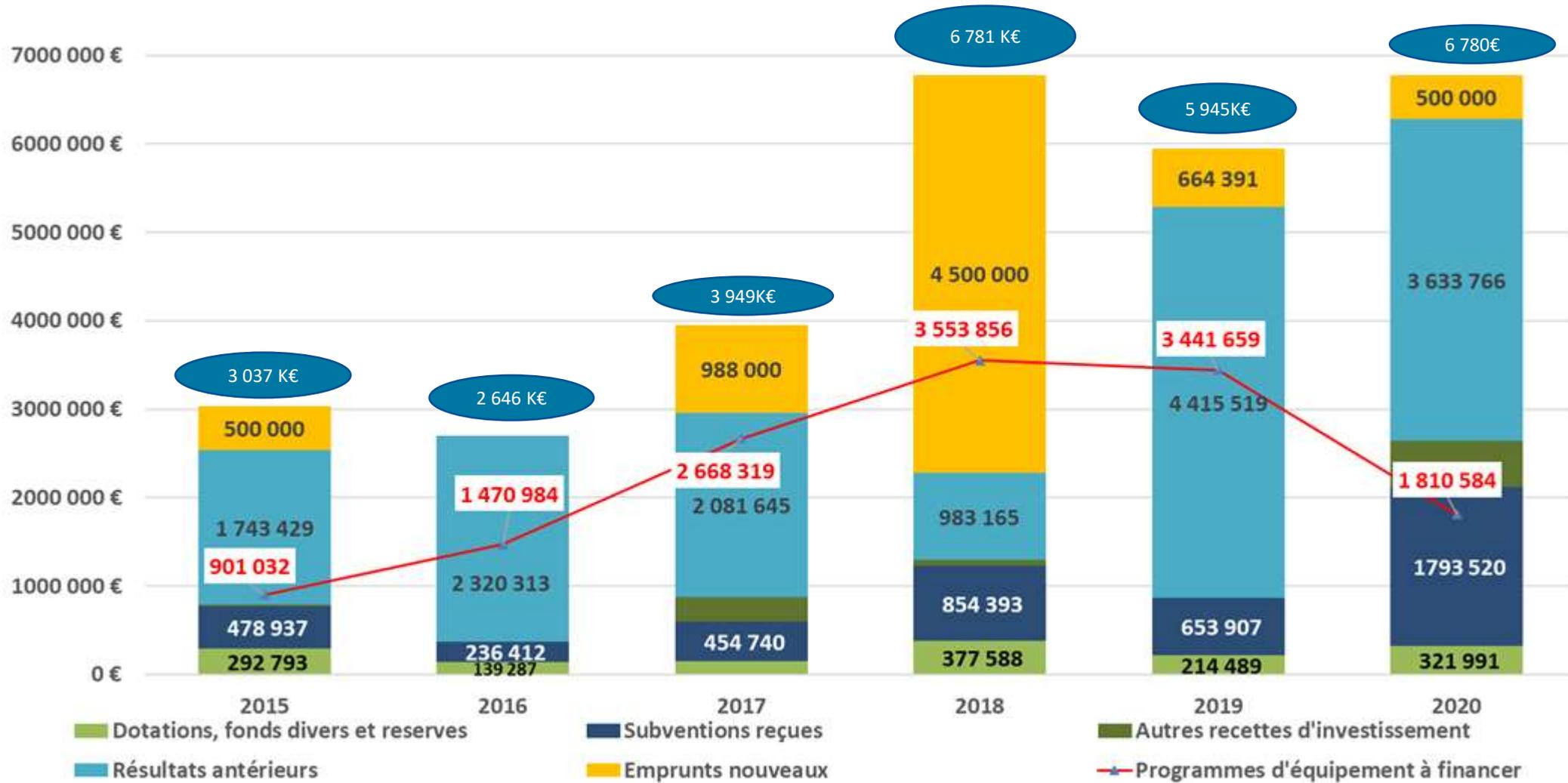
Evolution de l'endettement



- Une simulation de la situation financière de la ville sans la caserne de gendarmerie (placée en budget annexe), permet d'observer une nette diminution de la capacité de désendettement de la ville sous le seuil de prudence fixé par la CRC soit **5,3 ans** contre **11,7 ans** avec la caserne (slide précédente).

# ✓ Analyse de la section d'investissement

Financement des investissements





# Analyse de la section d'investissement



Investissement	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 639K€</b>	<b>2 170K€</b>	<b>3 622K€</b>	<b>4 166K€</b>	<b>4 071K€</b>	<b>4 608K€</b>
<b>Equipements (20 21 23)</b>	<b>653K€</b>	<b>1 299K€</b>	<b>2 558K€</b>	<b>3 414K€</b>	<b>3 311K€</b>	<b>1 498K€</b>
<b>RAR Equipement</b>						<b>2 150K€</b>
Reversement subventions	30K€			64K€	33K€	42K€
Travaux en régie	218K€	172K€	110K€	75K€	85K€	266K€
<b>16 Rembt dette</b>	<b>615K€</b>	<b>649K€</b>	<b>572K€</b>	<b>612K€</b>	<b>614K€</b>	<b>632K€</b>
Opération pour compte de tiers	79K€	50K€	9K€		15K€	16K€
Autres dépenses d'investissement			1K€		12K€	3K€
001 DEFICIT INV REPORTE	44K€		373K€			
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 139K€</b>	<b>1 815K€</b>	<b>3 910K€</b>	<b>7 229K€</b>	<b>4 959K€</b>	<b>4 107K€</b>
<b>16 Emprunts nouveaux</b>	<b>500K€</b>		<b>988K€</b>	<b>4 500K€</b>	<b>664K€</b>	<b>500K€</b>
10222 FCTVA	170K€	92K€	123K€	311K€	130K€	177K€
10223 TLE	74K€	14K€	0K€	0K€	1K€	
10226 Taxe d'aménagement	48K€	34K€	24K€	66K€	84K€	173K€
10251 dons et legs en capital	1K€					
024 Cessions	1K€	224K€	2K€	470K€	2K€	
<b>13 Subventions</b>	<b>479K€</b>	<b>236K€</b>	<b>455K€</b>	<b>854K€</b>	<b>654K€</b>	<b>660K€</b>
<b>RAR Subv</b>						<b>476K€</b>
Autres recettes d'investissement			1K€	66K€	12K€	
<b>45 Opération pour compte de tiers</b>	<b>102K€</b>		<b>286K€</b>			
<b>45 Opération pour compte de tiers RAR</b>						<b>71K€</b>
<b>Opérations d'ordre</b>	<b>292K€</b>	<b>251K€</b>	<b>268K€</b>	<b>338K€</b>	<b>341K€</b>	<b>484K€</b>
001 EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE		501K€		623K€	3 063K€	800K€
1068 AUTOFINANCEMENT / AFFECTATION	473K€	464K€	1 763K€		8K€	767K€
<b>SOLDE EXECUTION INVESTISSEMENT</b>	<b>501K€</b>	<b>-355K€</b>	<b>288K€</b>	<b>3 063K€</b>	<b>888K€</b>	<b>-501K€</b>

# ✓ Résultat de clôture

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Dépenses d'investissement</b>	901 032	1 470 984	2 668 319	3 553 856	3 441 659	3 960 128
Epargne nette	182 522	674 719	- 101 600	718 408	1 036 716	339 918
FCTVA	170 327	92 113	123 023	311 119	129 604	177 407
Taxe d'aménagement/TLE	121 466	47 174	24 167	66 469	84 885	172 707
Subventions	478 937	236 412	454 740	854 393	653 907	659 806
Cessions	1 001	224 101	1 920	470 000	2 000	-
Autres recettes d'investissement	23 663	- 49 800	277 715	65 820	- 2 822	530 995
<b>Emprunt nouveaux</b>	<b>500 000</b>	<b>-</b>	<b>988 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>664 391</b>	<b>500 000</b>
Résultats antérieurs	1 743 429	2 320 313	2 081 645	983 165	4 415 519	3 633 766
<b>Total des financements</b>	<b>3 221 345</b>	<b>3 545 031</b>	<b>3 849 609</b>	<b>7 969 375</b>	<b>6 984 199</b>	<b>6 014 598</b>
<b>Résultat de clôture</b>	<b>2 320 313</b>	<b>2 074 047</b>	<b>1 181 290</b>	<b>4 415 519</b>	<b>3 542 540</b>	<b>2 054 470</b>

- Augmentation des recettes d'investissement (hors emprunt) depuis 2015 principalement due à l'augmentation des subventions et des résultats antérieurs ou fond de roulement
- L'effort d'investissement est financé néanmoins par un niveau de subvention **de près de 21 %** entre 2015 et 2020
- La taxe d'aménagement/TLE augmente de 42% et financent 3,2% des investissements
- Cinq emprunts sont réalisés sur la période en 2015 et 2017 2018 et 2019 pour un montant global de 7 152K€ afin de financer différents travaux ( caserne gendarmerie, esplanade de la gare...) et financent 44,7% des investissements

**Dans ce contexte le résultat de clôture (fonctionnement + investissement) 2020 s'établira aux alentours de 2 054K€.**



***ANALYSE RETROSPECTIVE  
2015-2020 COMMUNE DE  
Clermont L'Hérault***

**CONCLUSION**

# ✓ Points de conclusion

- **Des charges de fonctionnement globalement maîtrisées :**
  - Des évolutions maîtrisées
  - 61 % de charge de personnel qui représentent des postes de dépenses importants et particulièrement rigides
- **Des recettes des fonctionnement en baisse :**
  - Recettes des services : baisse en 2020 due à la crise sanitaire
  - Fiscalité : bases fiscales faibles et baisse de taux en 2020
  - Dotations de l'Etat : Diminution de la DSU à partir de 2016 et perte totale en 2020
- **Des Investissements importants principalement de 2017 à 2019 pour l'acquisition et la construction de la caserne de gendarmerie**
- **Endettement :**
  - Capacité de désendettement élevée en 2020 (plus de 11 ans) du fait de l'évolution de la dette pour le financement de la gendarmerie (entre 2017 et 2018 : dette de 7,2M€ à 11,4M€) croisée avec la baisse de l'autofinancement en 2020 du fait de la crise sanitaire et de la baisse des taux d'imposition.

## **Les priorités financières futures devront porter sur :**

- Une maîtrise de l'épargne : limitation des dépenses / revalorisation des recettes fiscales (base, taux)/ recherche de nouvelles recettes
- Une politique d'investissement cohérente par rapport à la capacité financière de la collectivité et son niveau d'endettement actuel



Document de travail  
COPIL réunion du  
jeudi 3 décembre 2020



## ANALYSE RETROSPECTIVE 2015-2020 COMMUNE DE Clermont L'Hérault

---